

Rapport
Annuel
2013



SONASID



Sommaire

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL -	04	} leviers de création de valeur pour un leader industriel
SONASID LEADER SIDÉRURGIQUE NATIONAL -	06	
CARNET DE L'ACTIONNAIRE -	08	
GOUVERNANCE -	09	
STRATÉGIE DE RENFORT EN COMPÉTITIVITÉ -	13	
INDICATEURS SÉCURITÉ EN PROGRESSION -	14	
INTÉGRATION AMONT -	14	
PERFORMANCES INDUSTRIELLES BENCHMARK -	15	
MARQUE DE RÉFÉRENCE DANS LA DISTRIBUTION -	15	
BILAN FINANCIER SOLIDE -	16	

" Des résultats en progression du fait d'un plan stratégique axé sur le renfort en compétitivité. Mais une dynamique à consolider pour des performances durables dans un marché où la pression concurrentielle ce maintiendra "

Message du Directeur Général

Ayoub AZAMI



Chers actionnaires,

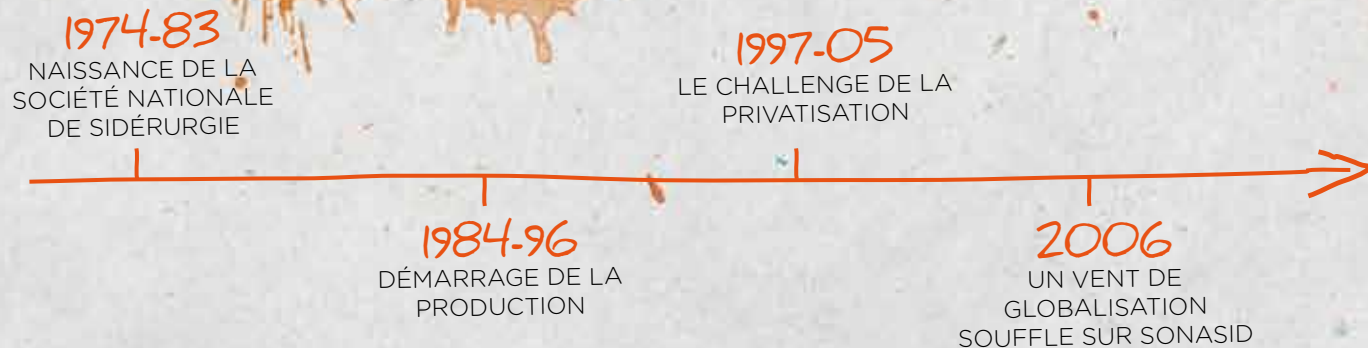
La sidérurgie est un marché mondialisé animé principalement par la Chine qui concentre à elle seule 50% de la production mondiale. Un pays qui jusqu'en 2013 a connu des années de croissance à 2 chiffres et le développement d'un appareil productif en conséquence. Ainsi, la Chine a continué à adresser une forte demande en matières premières dans un marché concentré, ce qui a impliqué un maintien des prix du minerai de fer bien au-dessus de son niveau d'avant crise. Dans les autres parties du monde, la demande dans les marchés des grands blocs producteurs, et notamment l'Europe, reste très en-deçà de leurs niveaux d'avant crise et l'évolution de la demande n'indique pas de retour à ces niveaux avant longtemps. Ces marchés font donc face à des excédents de production importants. Prenons notamment l'exemple de l'Espagne qui en 2013 sur une production annuelle de 6 millions de tonnes d'acier n'en a consommé que 800 000 tonnes, ce qui en volume représente la moitié du marché marocain, quand il en totalisait six fois plus il y a encore quelques années. Des chiffres qui illustrent les défis auquel le secteur mondial de la sidérurgie est confronté et la restructuration à la fois nécessaire et urgente de renforcer sa compétitivité.

Ce contexte mondial de 'récession sidérurgique' n'est pas sans conséquence sur notre marché national qui a connu une forte pénétration des importations exacerbée par un effet de stockage avant l'annonce définitive des mesures de sauvegarde, dans un marché national de la construction qui dans l'absolu n'a que modérément progressé. Les ventes de rond à béton ont en effet reculé de 3%.

Sonasis a néanmoins affiché des indicateurs de performance en progrès, confortée dans la gestion de ses actifs industriels, sa stratégie downstream et la refonte de son approche de sourcing ferraille. Nous avons en effet maintenu le cap des axes stratégiques que nous avons identifié en concrétisant les actions d'optimisation de nos coûts fixes, nous avons également significativement réduit nos frais variables de production et renforcé nos performances industrielles. En matière de distribution, nous avons amélioré notre part de marché sur le rond à béton grâce à la progression de Sonasis Distribution dont les volumes ont représenté 20% des ventes ; avec pour objectif de coller au plus près des besoins de la petite et moyenne distribution en matière de qualité, de prix et surtout de service. Quant aux performances financières nous avons bien géré notre dette qui est passée de 750 MDH à un endettement net de 0 : un atout majeur dans une conjoncture générale de crise.

En somme, nous avons vécu en 2013 une dynamique de progrès appréciable mais qui reste fragile et exposée à un marché qui demeure très concurrentiel et nous impose une vigilance particulière dans la consolidation de nos facteurs intrinsèques de compétitivité. Nous avons ainsi l'ambition d'accélérer l'optimisation continue des frais fixes et variables de production, maintenir des performances industrielles de standard international, renforcer le positionnement référence de la marque Sonasis dans la distribution et diversifier notre sourcing ferraille.

Sonasid, leader Sidérurgique National



L'histoire de la sidérurgie marocaine démarre par Sonasid ...

L'Etat marocain créé Sonasid en 1974 avec pour ambition de développer un complexe sidérurgique complètement intégré à partir de la production de minerai de fer à Ouixane (Nador) en le valorisant dans un haut fourneau d'un million de tonnes. Les études technico-économiques ont finalement conclu à une intégration amont progressive et les travaux de construction du 1er laminoir marocain ont ainsi été lancés à Nador. La production a démarré quelques années plus tard en mars 1984 avec une capacité annuelle initiale de 420 000 tonnes de rond à béton et de fil machine portée progressivement à 600 000 tonnes. En 1996, Sonasid introduit 35% de son capital en bourse et en 1997 l'Etat cède 62% du capital à un consortium d'investisseurs

institutionnels pilotés par la SNI. En juillet 2002, Sonasid investit dans un second laminoir à Jorf Lasfar d'une capacité annuelle de 400 000 tonnes pour répondre à la demande croissante du marché. Un an plus tard en 2003, Sonasid concrétise son projet d'intégration en amont par la réalisation d'une aciérie électrique à Jorf Lasfar qui devra alimenter les 2 laminoirs en billettes pour réduire sa dépendance du marché international. L'unité démarre en août 2005, la même année Sonasid augmente sa participation à 92% dans le capital de Longométhal Armatures, une activité initialement développée au sein de Longométhal Afrique. Le 3 mars 2006 marque une nouvelle étape décisive dans l'histoire de Sonasid avec le renforcement d'Arcelor dans le capital de Sonasid et le partenariat conclu entre SNI et ce qui deviendra quelques mois plus tard ArcelorMittal.

Un acteur majeur du secteur des matériaux de construction

Sonasid est le leader sidérurgique marocain sur les produits longs : rond à béton et fil machine, destinés au BTP et à l'industrie. Adossé au numéro mondial de l'acier ArcelorMittal, Sonasid a développé une expertise technique et opérationnelle qui le positionne en acteur incontournable du marché marocain avec la gamme la plus complète de produits longs, conformes aux exigences des normes nationales du secteur. Sonasid se positionne également sur le marché des armatures industrielles à travers sa filiale Longometal Armatures. Véritable référence dans son domaine et consciente de sa responsabilité sociétale, Sonasid se distingue également par son engagement citoyen à travers une démarche basée sur la protection de l'environnement et le développement durable.

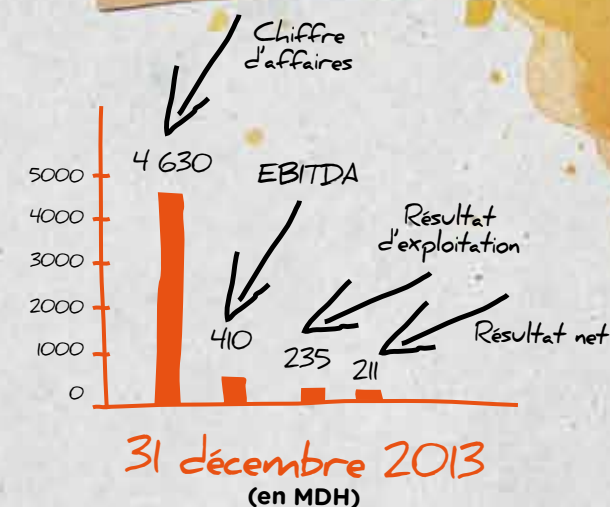
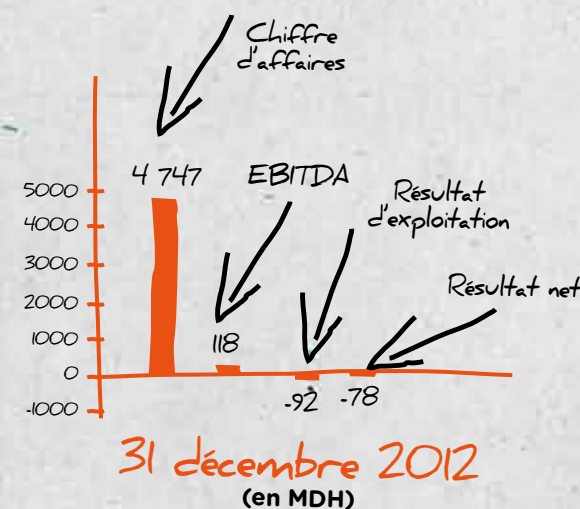
Des résultats
2013 en
progression

Comptes sociaux

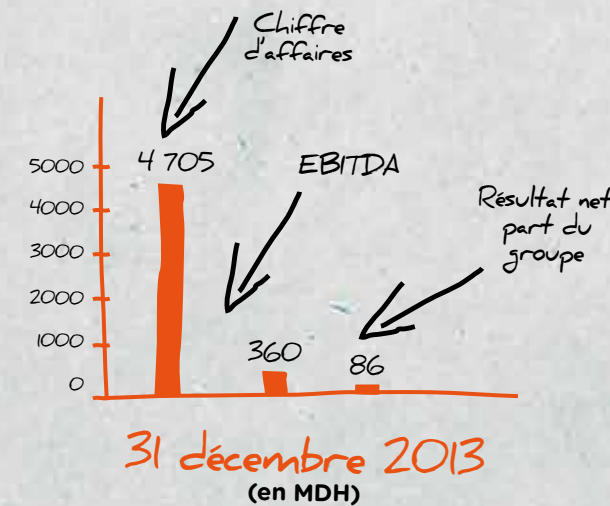
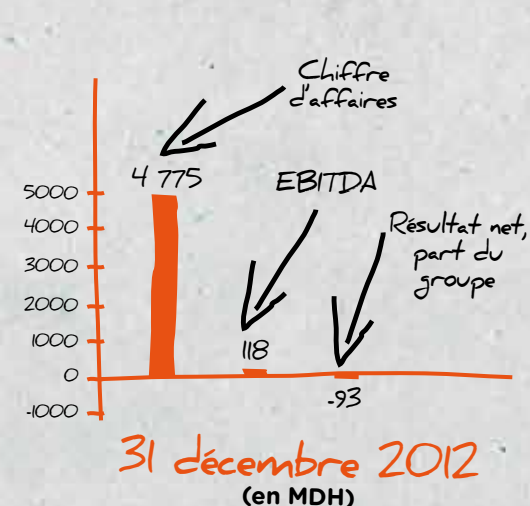
Rapport
Annuel 2013

4,6 milliards de DH
de chiffre d'affaires

721 951 tonnes
vendues



Comptes consolidés Sonasid - Longométhal Armatures



Carnet de l'actionnaire

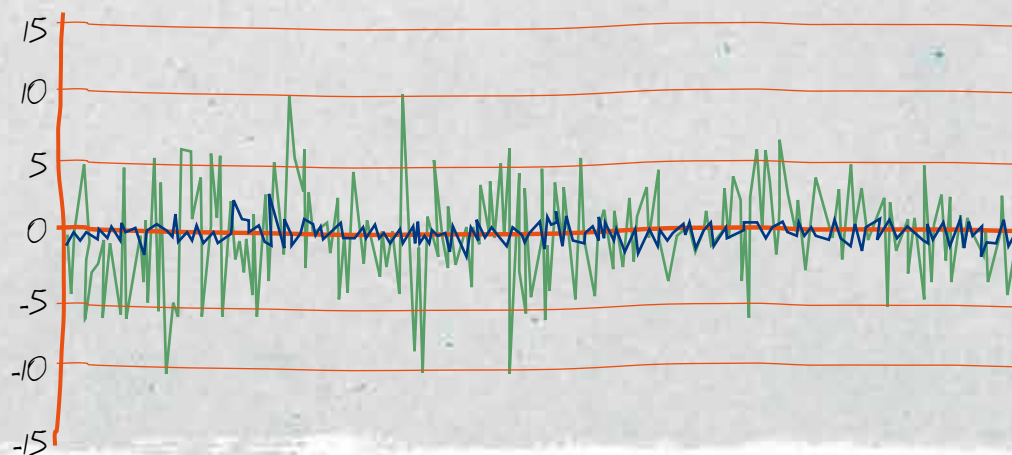
Ratios Financiers 2013

Cours au 09/06/2014	1 010
ROE	3,8%
ROCE	5,6%
BPA	22,1
FCF/ Action	41
DPA	58
PER	45,8
Cours / FCF par Action	24,8
Rendement du dividende	5,7%
Rendement marché Action	4,5%
ANA	580
P/B	1,7
VE/EBE	9,8
Marge EBE	7,7%
Taux d'endettement	8,2%

Indicateurs boursiers

Au 31 décembre	2012	2013
Nombre d'actions en circulation	3 900 000	3 900 000
Capitalisation boursière (Mdhs)	3 974 100 000	3 357 900 000
Cours cotés de l'action (Dhs)		
Cours le plus haut	2 025	1 024
Cours le plus bas	1 019	500,1
Au 31 décembre	1 019	861
Dividende ordinaire par action (DH)	-	58
Dividende exceptionnel par action (DH)	-	-

Performances comparées de Sonasid et du MASI en 2013



Gouvernance

Actionnariat

ArcelorMittal & SNI, co-actionnaires de Sonasid

Un partenariat stratégique

Un accord de partenariat stratégique entre SNI et Arcelor a été conclu en 2006 pour le développement de Sonasid. Arcelor, SNI et les autres actionnaires de référence (MAMDA-MCMA, Axa Assurances Maroc, RMA Watanya, CIMR et Attijariwafabank) ont transféré le 31 mai 2006, leurs participations respectives dans le capital de Sonasid à une société holding NSI « Nouvelles Sidérurgies Industrielles ». Cette société détient désormais 64,85% du capital de Sonasid, capital réparti à 50/50 entre Arcelor devenu entre temps ArcelorMittal et le groupe d'actionnaires marocains conduit par SNI. Un accord qui repose sur la consolidation et le développement de la position de Sonasid sur le marché marocain ainsi que sur le transfert de technologie et de compétences d'ArcelorMittal dans le secteur des produits longs.



Leader mondial de la sidérurgie

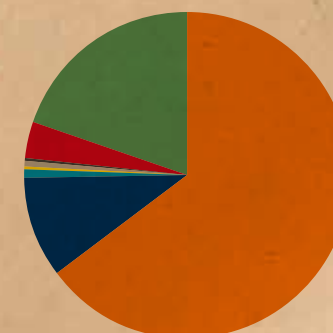
Avec un chiffre d'affaires 2013 de 79,4 milliards de dollars, une production annuelle de 91,2 millions de tonnes et une présence dans plus de 60 pays, ArcelorMittal est le leader mondial de l'acier dans les principaux secteurs : automobile, construction, emballage et applications ménagères. A travers ses valeurs fondées sur le développement durable, la qualité et le leadership, ArcelorMittal s'engage à développer son activité de manière responsable dans le respect de la santé, la sécurité et le bien être de ses employés, sous traitants et communautés riveraines. ArcelorMittal compte plus de 232 000 collaborateurs à travers le monde.

Indicateurs clés

	2012	2013
Chiffre d'affaires (milliards \$)	84,2	79,4
EBITDA (milliards \$)	7,7	6,8
Expéditions (millions de tonnes)	83,8	84,3
Production d'acier (millions de tonnes)	88,2	91,2
Production propre de minerai de fer (millions de tonnes)	68,1	70,1
Production propre de charbon (millions de tonnes)	8,9	8,8

Actionnariat Sonasid au 31.12.13

- 64,86% Nouvelles Sidérurgies Industrielles « NSI »
- 10,02% RCAR
- 0,82% Wafa Assurances
- 0,27% AttijariWafa Bank
- 0,23% MAMDA
- 0,67% MCMA
- 3,52% CMR
- 19,61% Autres



Organes de direction



Conseil d'Administration au 6 mars 2014

M. André BOCK
Président du Conseil d'Administration

M. Hassan BOUHEMOU
Administrateur

M. Paul TETTEROO
Administrateur

M. Javier SERRA CALLEJO
Administrateur

M. Jean Paul ORDIONI
Administrateur

M. Mohamed LAMRANI
Administrateur

M. Robert ENGEL
Administrateur

M. Gerard FERGUSON
Administrateur

M. Francis LEFEVRE
Administrateur

M. Aymane TAUD
Administrateur

M^{me} Laurence GNEMMI
Administrateur

ATTIJARIWafa BANK
Administrateur
Représentée par M. Ramses ARROUB

CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE
Administrateur
Représentée par M. Khalid CHEDDADI

MUTUELLE CENTRALE MAROCAINE D'ASSURANCES
Administrateur
Représentée par M. Hicham BELMRAH

RMA WATANIYA
Administrateur
Représentée par M. Azeddine GUESSOUS

Comité Stratégique

M. André BOCK
Président du Conseil d'Administration
M. Ayoub AZAMI
Directeur Général
M. Mohamed LAMRANI
Administrateur

Missions :
Préparer les orientations stratégiques de Sonasid et ses programmes d'investissement, en vue de leur présentation au Conseil d'Administration. Suivre l'exécution budgétaire.

Périodicité :
Trimestrielle

Comité de Direction

M. Ayoub AZAMI
Directeur Général
M. Abdeljalil AJDOUR
Directeur Commercial & Marketing
M. Abdelilah FADILI
Directeur Financier et des Systèmes d'information
M. Mohammed MOUKASSI
Directeur Ferraille et Valorisation
M. Karim EL OUARDIRHI
Directeur des Achats et Logistique
M. Mohammed Taha BENZEKRI
Directeur des Ressources Humaines & Communication

Missions :
Piloter l'activité opérationnelle de l'entreprise. Analyser la conjoncture nationale, internationale et son impact sur l'activité de la société. Préparer les Conseils d'Administration et différents comités.

Périodicité :
Hebdomadaire.

Comité des Risques & des Comptes

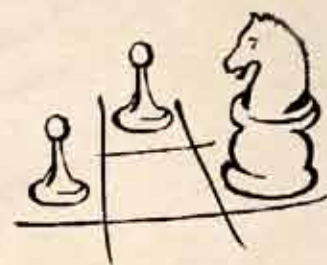
Missions :
Statuer sur l'ensemble des sujets pouvant affecter les comptes et les risques. Dans ce cadre, le comité définit la méthode d'établissement et d'arrêt des comptes sociaux et consolidés ainsi que la méthodologie de détermination des provisions. Il examine les comptes semestriels, annuels et le reporting complet des risques. Il assure la cohérence et la pertinence des mécanismes mis en place pour le contrôle interne des procédures, des risques et de la déontologie. Il statue enfin sur la qualité des travaux réalisés par les commissaires aux comptes et juge de leur indépendance.

Périodicité :
Semestrielle

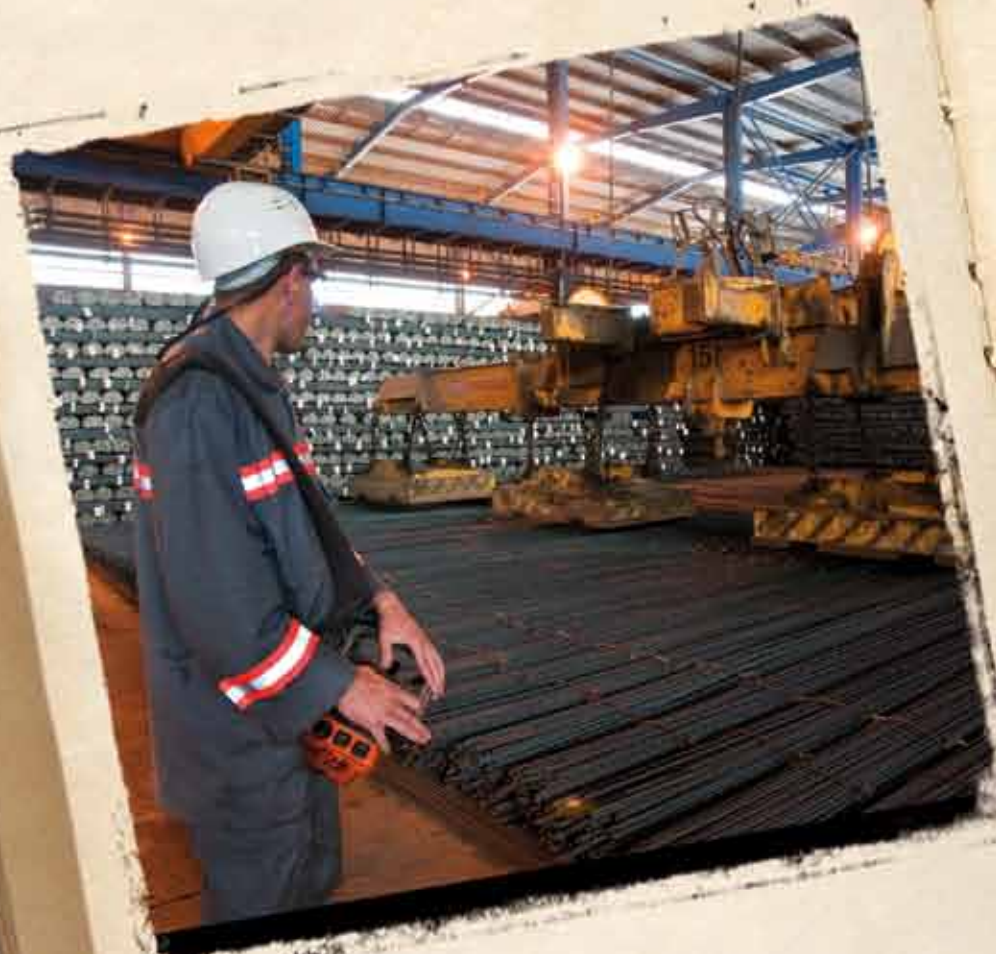
Comité Nominations & Rémunérations

Missions :
Statuer sur la politique de rémunération et de gestion des ressources humaines. Il définit les conditions de la rémunération globale du personnel, élabore la politique des avantages pour les salariés, définit le plan de succession pour les postes clés de la société, gère les hauts potentiels et réfléchit sur la politique de formation. Il étudie l'évolution de la masse salariale et de l'équité interne.

Périodicité :
Semestrielle



STRATÉGIE
DE RENFORT
EN COMPÉTITIVITÉ



Performances industrielles benchmark

Aciérie

Les actions d'amélioration continue sur l'aciérie et notamment le système d'animation de la maintenance ont porté leurs fruits puisque 2013 enregistre une bonne performance avec un régime de production stable et supérieur à 2012.

Le coût de transformation variable a également connu une baisse importante par rapport à 2012 mais il faut pérenniser ces résultats en poursuivant la dynamique.

Laminoir Nador

Une production en hausse par rapport à 2012, un coût variable qui n'a que très légèrement augmenté en raison de la hausse du prix du fuel. Le laminoir a continué à travailler sur la réduction de ses coûts fixes et enregistré un saving substantiel.

Laminoir Jorf Lasfar

La production est en légère régression comparée à 2012, le coût de transformation variable a connu une petite augmentation absorbant en partie l'augmentation du prix du fuel. Les frais fixes ont également légèrement augmenté.

Marque de référence dans la distribution

Un marché international contrasté

La production mondiale d'acier a connu en 2013 une croissance de 3,5% mais avec une évolution différente selon les régions : la Chine en tête a progressé de 7,5%, tandis que l'Union Européenne a reculé d'1,8% et la Turquie de 3%. La consommation européenne devrait connaître une reprise en 2014 mais à un niveau qui restera inférieure à ceux enregistrés en 2008.

Une sidérurgie nationale en recul

La consommation réelle nationale de rond à béton a baissé de 3% en 2013 en raison du ralentissement du secteur de la construction. Les mises en chantiers de logements ont enregistré une baisse de 44% au cours du 1er semestre 2013, les projets de logements sociaux ont reculé de 63% compte tenu des stocks de logements invendus et le segment de l'auto construction a baissé de 13% en raison du durcissement des contrôles. Les importations ont

également fortement progressé en 2013 en raison de la pression accrue de la récession du secteur de la sidérurgie en Europe qui a provoqué un écrasement des prix sans précédent mais aussi de mise en stock par les industriels avant les mesures de sauvegarde entrées en application le 30 mai 2013.

Dans ce contexte difficile dans lequel Sonasid évolue, l'entreprise est néanmoins parvenue à améliorer sa part de marché sur le rond à béton grâce à la progression de Sonasid Distribution dont les volumes ont représenté 20% des ventes.

Sonasid Distribution a été construit de manière excellente dans tous ses domaines : commercial, supply chain et forte implication de tous les collaborateurs



202 nouveaux clients depuis 2011

Le secteur de la distribution a considérablement évolué depuis 2010 où elle était très concentrée. La stratégie de Sonasid depuis 2011 a été celle de se rapprocher du marché avec un minimum d'investissement en descendant plus bas dans la chaîne de distribution, c'est dans ce contexte que Sonasid Distribution a été lancé. Depuis 2012, le business model de la distribution évolue vers la différenciation produit et le service pour créer de la valeur au client de la petite distribution. Les performances de Sonasid Distribution à ce jour sont extrêmement positives : Sonasid Distribution est reconnue pour la qualité de son service et compte aujourd'hui plus de 200 nouveaux clients, un chiffre en constante progression.

2013

Marché de la construction atone. Décompensation du fuel. Mesure de sauvegarde sur les produits longs.

Plan de développement
Matières premières : Recherche de nouveaux gisements de ferraille (bateaux, VHU) ;

Optimisation des coûts
énergétiques : recherches de combustibles moins chers ;

Montée en puissance de Sonasid Distribution.
Maîtrise des frais financiers..



Sonasid réalise 3 années de progrès continu

2012

Ralentissement économique national et répercussions de la crise sidérurgique mondiale

Accélération de la mise en œuvre du plan stratégique de Sonasid

Industriel : Gestion usines de standard international et réduction des coûts ;

Commercial : Approche marge et proximité avec le marché ;

Finance : Gestion de la dette et introduction de nouveaux instruments financiers.

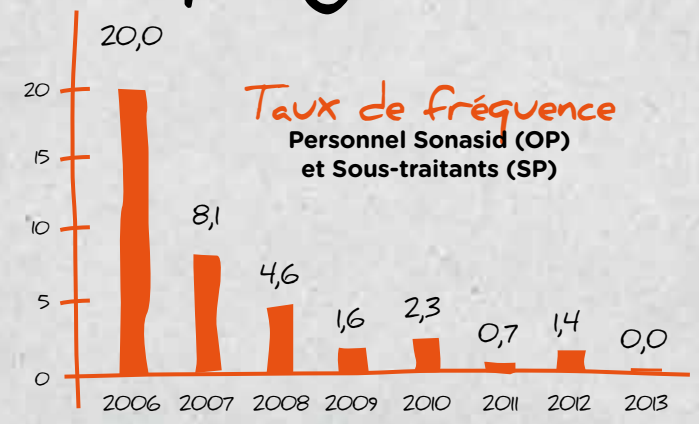
2011

Nouvelle dynamique sectorielle

Nouveau management

Nouvelle stratégie : Business as usual et actions de rupture

Indicateurs sécurité en progression



Le système d'animation sécurité de Sonasid est benchmark dans le groupe ArcelorMittal en matière de prévention des accidents fatals.

Intégration amont

La ferraille est une matière première stratégique de l'aciérie qui impacte lourdement le coût de revient du produit fini ; cependant, la ferraille disponible au Maroc ne couvre que 40% du besoin des opérateurs nationaux qui s'élèvent à un peu plus d'1,5 Millions de tonnes par an. Sonasid a donc travaillé sur 2 axes majeurs : une meilleure maîtrise de la préparation ferraille autour de l'investissement du broyeur pour améliorer sa valeur d'usage et la recherche de nouveaux gisements d'approvisionnement. Il y a notamment eu l'expérience de démantèlement de bateaux industriels en fin de vie, ce qui a permis à Sonasid de recouvrir sa marge sur matière à partir de fin 2012 et en continu sur 2013. D'autres pistes encore sont à l'étude

Comptes consolidés

Comptes de résultat consolidé

En millions de dirhams

Exercices du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre	2013	2012
Chiffre d'affaires	4 704,6	4 775,1
Autres produits de l'activité	138,7	(67,4)
Produits des activités ordinaires	4 843,3	4 707,7
Achats	(3 878,3)	(4 087,6)
Autres charges externes	(282,3)	(291,0)
Frais de personnel	(199,6)	(207,1)
Impôts et taxes	(70,0)	(8,5)
Amortissements et provisions d'exploitation	(226,7)	(198,7)
Autres produits et charges d'exploitation nets	8,8	3,7
Charges d'exploitation courantes	(4 648,1)	(4 789,2)
Résultat d'exploitation courant	195,2	(81,5)
Cessions d'actifs	(1,2)	4,9
Résultats sur instruments financiers	0	0
Autres produits et charges d'exploitation non courants	(4,0)	(19,4)
Autres produits et charges d'exploitation	(5,2)	(14,5)
Résultat des activités opérationnelles	190,0	(96,0)
Produits d'intérêts	3,6	1,7
Charges d'intérêts	(31,3)	(36,9)
Autres produits et charges financiers	(0,2)	3,6
Résultat financier	(28,0)	(31,5)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	162,1	(127,5)
Impôts sur les bénéfices	(44,0)	(25,2)
Impôts différés	(34,5)	58,4
Résultat net des entreprises intégrées	83,6	(94,3)
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		
Résultat net des activités poursuivies	83,6	(94,3)
Résultat net des activités abandonnées		
Résultat de l'ensemble consolidé	83,6	(94,3)
Intérêts minoritaires	(2,5)	(1,2)
Résultat net - Part du Groupe	86,0	(93,2)
Résultat net par action en dirhams	22,06	(23,89)
- de base	22,06	(23,89)
- dilué	22,06	(23,89)
Résultat net par action des activités poursuivies en dirhams	22,06	(23,89)
- de base	22,06	(23,89)
- dilué	22,06	(23,89)

État du résultat global consolidé

En millions de dirhams

Exercices du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre	2013	2012
Résultat de l'exercice	83,6	(94,3)
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)		
Ecart de conversion des activités à l'étranger		
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente		
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie		
Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations		
Ecart actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies		
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global		
Quote Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées		
Autres éléments du résultat global nets d'impôts		
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNÉE	83,6	(94,3)
Dont Intérêts minoritaires	(2,5)	(1,2)
Résultat net - Part du Groupe	86,0	(93,2)

État de la situation financière

En millions de dirhams

ACTIF AUX	31-Déc-13	31-Déc-12
Immobilisations incorporelles, net	1,1	4,6
Immobilisations corporelles, net	1924,2	2016,4
Autres actifs financiers	40,1	40,7
- Prêts et créances	40,1	40,7
Impôts différés actifs	7,1	52,7
Autres débiteurs non courants, net		
Actif non courant	1972,5	2114,5
Autres actifs financiers	12,2	12,2
- Instruments financiers dérivés	12,2	12,2
Stocks et en-cours, net	901,0	764,0
Créances clients, net	984,3	770,4
Autres débiteurs courants, net	201,9	197,0
Trésorerie et équivalent de trésorerie	32,6	239,6
Actif courant	2132,1	1983,3
TOTAL ACTIF	4104,6	4097,9

En millions de dirhams

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS AUX	31-Déc-13	31-Déc-12
Capital	390,0	390,0
Primes d'émission et de fusion	1,6	1,6
Réserves	1 784,3	1 878,4
Résultat net part du groupe	86,0	(93,2)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	2 261,9	2 176,8
Intérêts minoritaires	2,0	4,4
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	2 263,9	2 181,2
Provisions	94,7	83,6
Avantages du personnel	76,4	70,1
Dettes financières non courantes	49,9	241,3
- Dettes envers les établissements de crédit	0,00	150,0
- Dettes liées aux contrats de location financement	49,9	91,3
Impôts différés Passifs	208,0	219,4
Autres créditeurs non courants	41,7	44,3
Passif non courant	470,7	658,8
Provisions	3,7	3,8
Dettes financières courantes	168,6	306,1
- Instruments financiers dérivés		
- Dettes envers les établissements de crédit	146,2	302,2
- Dettes liées aux contrats de location financement	22,4	4,0
Dettes fournisseurs courantes	883,9	641,4
Autres créditeurs courants	313,8	306,5
Passif courant	1 370,0	1 257,9
TOTAL PASSIFS	1 840,7	1 916,6
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	4 104,6	4 097,9

Variation des capitaux propres consolidés

En millions de dirhams

En millions de dirhams	Capital	Primes d'émission et de fusion	Réserves	Résultat net part du Groupe	Total Part du Groupe	Intérêt minoritaire	Total
Au 1er janvier 2012	390,0	1,6	1767,5	106,7	2265,8	5,6	2271,4
Effets des changements de méthode comptable							
Montants retraités au 1^{er} janvier 2012	390,0	1,6	1767,5	106,7	2265,8	5,6	2271,4
Affectation du résultat de l'exercice N-1			106	(106)			
Résultat de l'exercice				(93,2)	(93,2)		(93,2)
Changement de méthodes comptables			(11,8)		(11,8)		(11,8)
Autres variations			16,0		16,0	(1,2)	14,8
Total des produits et charges de l'exercice			110,2	(199,2)	(89,0)	(1,2)	106,1
Au 31 décembre 2012	390,0	1,6	1878,4	(93,2)	2176,8	4,4	2181,2
Au 1^{er} janvier 2013	390,0	1,6	1878,4	(93,2)	2176,8	4,4	2181,2
Effets des changements de méthode comptable							
Montants retraités au 1^{er} janvier 2012	390,0	1,6	1878,4	(93,2)	2176,8	4,4	2181,2
Affectation du résultat de l'exercice N-1			(93,2)	93,2			
Résultat de l'exercice				86,0	86,0		86,0
Dividendes distribués							
Autres variations			(0,9)		(0,9)	(2,5)	(3,3)
Total des produits et charges de l'exercice			(94,1)	179,2	85,1	(2,5)	82,7
Au 31 Décembre 2013	390,0	1,6	1784,3	86,0	2262,0	1,9	2263,9

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

En millions de dirhams	31-Déc-13	31-Déc-12
Résultat net de l'ensemble consolidé	83,6	(94,3)
Ajustements pour		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	190,9	180,0
Profits/pertes de réévaluation (juste valeur)		0
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	1,2	(4,9)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	275,7	80,8
Elimination de la charge (produit) d'impôts	78,5	(33,2)
Elimination du coût de l'endettement financier net	31,3	36,9
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt	385,5	84,5
Incidence de la variation du BFR	(108,3)	329,9
Impôts payés	(44,0)	(25,2)
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	233,2	389,2
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(82,2)	(171,7)
Variation des autres actifs financiers	0,7	2,0
Subventions d'investissement reçues		
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2,0	7,5
Intérêts financiers versés	(31,3)	(36,9)
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	(110,8)	(199,1)
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère		0,0
Emission d'emprunts		0,0
Remboursement d'emprunt	(150,0)	(200,0)
Remboursement de dettes résultant de contrats location-financement	(22,9)	90,9
Variation des comptes courants associés	(0,4)	0,0
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	(173,3)	(109,2)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(51,0)	80,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture*	(62,5)	(143,5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture*	(113,5)	(62,5)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(51,0)	80,9

* Ce montant de Trésorerie et équivalents de trésorerie n'est pas en lecture directe au niveau du bilan dans la mesure où la Trésorerie-Passif est comprise dans les dettes courantes envers les établissements de crédit.

SOMMAIRE

Note 1. Description de l'Activité.....	26
Note 2. Événements significatifs intervenus au cours de l'exercice.....	26
Note 3. Règles et méthodes comptables.....	26
Note 4. Évolution du périmètre de consolidation au cours de la période.....	41
Note 5. Informations sectorielles.....	41
Note 6. Chiffre d'Affaires.....	41
Note 7. Achats et autres charges externes.....	42
Note 8. Frais de personnel et effectifs.....	42
Note 9. Amortissements et provisions d'exploitation.....	43
Note 10. Autres produits et charges d'exploitation.....	44
Note 11. Résultat financier.....	44
Note 12. Impôts.....	45
Note 13. Résultat par action.....	47
Note 14. Immobilisations incorporelles.....	48
Note 15. Immobilisations corporelles et immeubles de placement.....	49
Note 16. Autres actifs financiers.....	50
Note 17. Stocks et encours.....	51
Note 18. Créances clients et autres débiteurs.....	51
Note 19. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	52
Note 20. Capitaux propres.....	52
Note 21. Provisions.....	54
Note 22. Avantages du personnel.....	54
Note 23. Dettes financières.....	56
Note 24. Dettes fournisseurs et autres débiteurs.....	57
Note 25. Instruments financiers.....	58
Note 26. Contrats de location simple.....	60
Note 27. Autres engagements.....	61
Note 28. Passifs éventuels.....	62
Note 29. Parties liées.....	62
Note 30. Tableau des flux de trésorerie.....	63
Note 31. Événements postérieurs à la clôture.....	63
Note 32. Périmètre de consolidation au 31 décembre.....	63

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Note 1 : Description de l'activité

Le Groupe SONASID intervient dans le secteur de l'industrie sidérurgique au Maroc. Premier Acteur dans le secteur du BTP, la société Sonasid est le leader sidérurgique marocain sur les produits longs (rond à béton & fil machines) avec 51 % de part de marché à fin Décembre 2013.

Avec plus de 800 collaborateurs et à travers ses sites industriels situés à Nador et à

Jorf Lasfar, Sonasid a une capacité de production annuelle de plus d'un million de tonnes destinée principalement au secteur de la construction nationale.

Le groupe Sonasid se positionne également sur le marché des armatures industrielles et des armatures « bâtiment » à travers sa filiale Longométa Armatures.

Note 2. Événements significatifs intervenus au cours de l'exercice

L'année 2013 n'a pas connu d'événements significatifs en termes de variation de périmètre.

Note 3. Règles et méthodes comptables

3.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n°06/05 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 13 octobre 2005, les états financiers consolidés du Groupe Sonasid sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 Décembre 2013 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe a suivi les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC. Parmi ces dernières normes et interprétations publiées mais non encore adoptées par l'Union européenne (UE) :

- L'application d'IFRS 8 n'a pas engendré de modification quant à la présentation de l'information sectorielle par rapport à celle présentée conformément à IAS 14, puisque la structure du groupe n'a pas connu de modification significative;
- L'amendement d'IAS 23, Coûts d'emprunt applicable à compter du 1er janvier 2009 n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés du Groupe puisque le traitement comptable proposé par cette norme correspond au principe comptable actuellement retenu par le Groupe;
- La révision d'IAS 1 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 a eu une incidence sur la présentation du tableau de variation des capitaux propres; ainsi le comparatif est semestriel au lieu d'annuel ;
- Le groupe est en cours d'analyse des récentes publications de l'IASB.

Les principes et méthodes comptables du Groupe sont décrits ci-après.

3.2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

3.3. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnant.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les goodwill, les immobilisations, les stocks, les impôts différés et les provisions.

a) Dépréciation des stocks

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès. Les dépréciations sont comptabilisées parmi les charges d'exploitation courantes ou en

charges de restructuration, le cas échéant, suivant la nature des montants concernés.

b) Dépréciation des créances clients et des prêts

Une dépréciation des créances clients et des prêts est comptabilisée si la valeur actualisée des encaissements futurs est inférieure à la valeur nominale. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance de nos principaux clients peut avoir un impact négatif sur nos résultats futurs.

c) Frais de développement capitalisés, goodwill, immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

Les conditions de capitalisation des frais de développement sont énoncées ci-dessous. Une fois capitalisés, ces frais sont amortis sur la durée de vie estimée des produits concernés.

Le Groupe doit en conséquence évaluer la faisabilité commerciale et technique de ces projets et estimer les durées de vie des produits en résultant. S'il s'avérait qu'un produit n'était pas en mesure de satisfaire aux attentes initiales, le Groupe pourrait être dans l'obligation de déprécier dans le futur tout ou partie des frais capitalisés ou de modifier le plan d'amortissement initial.

Le Groupe a par ailleurs à son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises ainsi que les goodwill en résultant.

Outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux goodwill, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles sont déterminées à partir de la valeur actuelle des flux de trésorerie-futurs attendus qui sont obtenus à partir des budgets et prévisions et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des perspectives attendues peuvent avoir une incidence sur les flux de trésorerie

initialement estimés et peuvent donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

Pour les immobilisations corporelles, les principales hypothèses et estimations qui sont prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable sont les perspectives de marché, l'obsolescence et la valeur de réalisation en cas de cession ou de liquidation. Toute modification de ces hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait conduire à revoir la valeur des pertes de valeur comptabilisées.

d) Provisions

Le montant des provisions comptabilisé par le Groupe est basé sur la meilleure estimation de la sortie d'avantages économiques futurs à la date où le Groupe a comptabilisé cette obligation. Le montant des provisions est ajusté à chaque date de clôture en tenant compte de l'évolution éventuelle de l'estimation de la sortie d'avantages futurs attendue.

Lorsque l'effet temps est significatif sur l'évaluation d'une obligation de sortie d'avantages futurs, les provisions sont actualisées, l'effet de désactualisation étant comptabilisé ultérieurement en charges financières.

e) Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les estimations de bénéfices futurs sont réalisées à partir des budgets et prévisions de résultats comptables, ajustés des ajustements fiscaux. Ces estimations sont réalisées sur la base d'hypothèses de marché qui pourraient ne pas être confirmées dans le futur.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelque soit leur échéance, doivent être compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles. Ainsi, chaque entité du Groupe a procédé à la compensation de ces impôts différés actifs et passifs.

f) Provision pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe participe à des régimes de retraites à cotisations définies. Par ailleurs, certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que la couverture médicale, les indemnités de départ en retraite et les médailles de travail font l'objet de provisions. L'ensemble de ces engagements est calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité. Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement.

g) Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

h) Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation. Le Groupe sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existant à la date de chaque clôture.

3.4. Principes de consolidation

3.4.1 - Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Le contrôle est présumé exister lorsque la mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles où il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Pour déterminer si une entité du groupe exerce un contrôle sur une autre, il est tenu compte également de l'existence et de l'effet des droits de vote potentiels exerçables à la date d'arrêté des comptes. Cependant, la répartition entre le pourcentage d'intérêt du groupe et les intérêts minoritaires est déterminée sur la base du pourcentage actuel d'intérêt.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

3.4.2 - Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si : le Groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes; ou le Groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Le Groupe a fait le choix, comme autorisé par la norme IAS 31 « Participations dans des coentreprises », de consolider selon la méthode l'intégration proportionnelle les entités sur lesquelles il exerce un contrôle conjoint.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer un contrôle conjoint ou une influence notable, ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées conformément aux dispositions de IAS 39.

Les participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées qui sont classées comme détenues en vue de la vente (ou incluses dans un Groupe destiné à être cédé qui est classé comme détenu en vue de la vente) selon IFRS 5 sont comptabilisées conformément aux dispositions de cette norme (i.e. les entités sont consolidées mais présentées sur une seule ligne de l'actif et du passif).

Actuellement, le Groupe ne dispose pas dans son périmètre de consolidation d'entreprise associée ou de co-entreprise.

3.4.3 - Exclusions du périmètre de consolidation

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

3.4.4 - Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...). Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

3.4.5 - Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2013.

3.5. Conversion des opérations en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société Sonasid est le dirham, c'est également la monnaie de présentation des comptes

consolidés du Groupe. Les transactions en monnaies étrangères (c'est-à-dire dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité) sont converties au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture ou au cours de la couverture qui leur est affectée le cas échéant.

Les différences de change correspondantes sont enregistrées au compte de résultat, les variations de juste valeur des instruments de couverture sont enregistrées conformément au traitement décrit dans la note 3.16.3 « Instruments dérivés ci-après ».

3.6. Regroupements d'entreprises

Règles spécifiques à la première adoption : les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1^{er} janvier 2006) n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par IFRS 1.

Regroupements postérieurs au 1^{er} janvier 2006 :

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- la juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ;
- les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- les autres coûts éventuellement directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants

destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe « 3.7 Goodwill ».

3.7. Goodwill

Le goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Il est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de tests de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat. Lors de la cession d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les acquisitions ayant eu lieu avant le 1^{er} janvier 2006, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains (avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité - CNC). Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2006 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1^{er} janvier 2006 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

3.8. Immobilisations incorporelles

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont essentiellement des logiciels.

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est indéfinie, ne sont pas amorties mais font l'objet, tous les ans, de tests de perte de valeur ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Le cas échéant, une perte de valeur est enregistrée.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est définie sont amorties selon le mode linéaire, sur les périodes suivantes :
- Logiciels : de 3 à 4 ans

3.9. Immobilisations corporelles

Règle spécifique à la première adoption :

Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, la société Sonasid a procédé à l'évaluation à la juste valeur au 1^{er} janvier 2006 de l'ensemble de ses actifs immobilisés incorporels et corporels, et a retenu cette valorisation comme coût présumé. Les évaluations à la juste valeur ont été réalisées par des experts indépendants.

Pour Longométa Armatures, les valeurs historiques ont été maintenues.

Principes applicables depuis le 1er janvier 2006 :

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur. Les intérêts financiers des capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période précédant leur mise en exploitation,

sont partie intégrante du coût historique. Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés. Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité) suivantes :

Immeubles et constructions :

	F1*	F2*	F3*	F4*	F5*	F6*	F7*
Gros œuvres - Charpente métallique	50 ans	50 ans	50 ans	25 ans	33 ans	40 ans	
Etanchéité, toiture et autres	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans		20 ans
Agencements et aménagements	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans		
Installations techniques fixes	25 ans	25 ans	25 ans	20 ans	20 ans		
Menuiserie intérieure & extérieure	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans		

- * F1 : constructions en dur $\leq R+2$
- F2 : constructions en dur $> R+2$
- F3 : Bâtiment industriel en dur (entrepôt, magasins, etc.)
- F4 : Bâtiment industriel - construction légère - structure métallique
- F5 : Bâtiment industriel - construction lourde - structure métallique
- F6 : Bâtiment en copropriété
- F7 : Aménagements extérieurs/terrains non construits.

- Installations techniques, matériel et outillage :
- Matériel de transport :
- Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers :
- Autres immobilisations corporelles :

de 3 à 35 ans
de 1 à 9 ans
de 2 à 7 ans
de 2 à 5 ans

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. L'ensemble des dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement. A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles et adapte les plans d'amortissement de façon prospective en cas de variation par rapport à l'exercice précédent.

3.10. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à

des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire. Conformément à l'option offerte par la norme IAS 40, les immeubles de placement sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

3.11. Contrats de location

Conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location », les contrats de location sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur, déterminée au commencement du contrat de location. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue du contrat de location financement, en passifs financiers.

Ces immobilisations sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée d'utilité des actifs et la durée du contrat de location financement, lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'il n'y aura pas de transfert de propriété au terme du contrat.

Pour les contrats de location simple où le Groupe est preneur, les paiements effectués au titre de contrats de location simple (autres que les coûts de services tels que l'assurance et la maintenance) sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Les contrats de locations signés par le Groupe (bailleur) avec ses clients sont des contrats de location simple. Dans ces contrats, les produits des loyers sont enregistrés de manière linéaire sur les durées fermes des baux. En conséquence, les dispositions particulières et avantages définis dans les contrats de bail (franchises, paliers, droits d'entrée) sont étalés sur la durée ferme du bail, sans tenir compte de l'indexation. La période de référence retenue est la première période ferme du bail. Les frais directement encourus et payés à des tiers pour la mise en place d'un contrat de location sont inscrits à l'actif, dans le poste « immeubles de placement » ou autres

3.12. Test de dépréciation et pertes de valeur des actifs

postes d'immobilisations concernées, et amortis sur la durée ferme du bail.

Concernant les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » précise que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation de ces immobilisations, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur (diminuée des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes ...).

La fermeture planifiée de certains sites, des réductions d'effectifs complémentaires ainsi que la révision à la baisse des perspectives de marché peuvent, dans certains cas, être considérées comme des indices de perte de valeur.

Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Le Groupe a déterminé que le plus petit niveau auquel les actifs pouvaient être testés pour perte de valeur était « les usines ». Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu sur la valeur au bilan du goodwill. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leur valeur comptable.

La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité (flux de trésorerie futurs actualisés) et sa juste valeur sur le marché.

Ainsi, pour une filiale non cotée, la valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, sur une durée de trois ans extrapolée pour trois autres années et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs et le coût moyen pondéré du capital diffèrent en fonction des UGT et des secteurs d'activités dans lesquels elles interviennent.

Pour une filiale cotée, la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) retenue est sa capitalisation boursière à moins que celle-ci soit inférieure à la valeur nette comptable, auquel cas, une estimation de la valeur d'utilité est effectuée.

3.13. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, satisfont aux critères d'une telle classification si leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs destinés à être cédés) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente, et dont

on s'attend à ce que la vente soit conclue dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé.

Le Groupe évalue à chaque date d'arrêté s'il est engagé dans un processus de sortie d'actif ou d'activité et présente ces derniers, le cas échéant, en « actifs destinés à être cédés ». Ces actifs détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs au bilan. Les éventuelles dettes liées à ces actifs destinés à être cédés sont également présentées sur une ligne distincte au passif du bilan.

Les actifs détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente. Les résultats des activités abandonnées sont présentés, au compte de résultat, distinctement du résultat des activités poursuivies.

3.14. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans

le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

3.15. Titres d'autocontrôle et actions propres

Les titres d'autocontrôle et actions propres détenus par le Groupe sont enregistrés en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Les cessions ultérieures sont imputées directement en capitaux propres et ne donnent lieu à l'enregistrement d'aucun résultat.

3.16. Actifs financiers

Les actifs financiers doivent être classés selon les quatre catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur en résultat : juste valeur avec variations de juste valeur en résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat. Cette catégorie n'est pas utilisée par le Groupe ;
- Prêts et créances : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Actifs disponibles à la vente : juste valeur avec variations de juste valeur en capitaux propres, ou en résultat pour provisionner une dépréciation objective durable (six mois) ou significative (baisse supérieure à 20%) et dans ce cas toute baisse ultérieure sera portée en résultat tandis que toute hausse ultérieure sera portée en capitaux propres.

3.16.1 - Evaluation des créances clients et actifs financiers non courants

Les créances clients, prêts et autres actifs financiers non courants sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Ils peuvent, par ailleurs, faire

l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés actualisés le cas échéant. Le montant de la perte est comptabilisé en dépréciation des comptes de créances et contrepartie d'une dotation pour dépréciation de l'actif circulant.

3.16.2 - Titres de participation des sociétés non consolidées et autres titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés non consolidées et les autres titres immobilisés sont qualifiés d'actifs disponibles à la vente (AFS) et figurent au bilan pour leur juste valeur. Les pertes et gains latents sont enregistrés dans une composante séparée des capitaux propres. Pour les titres cotés, la juste valeur correspond au cours de bourse. Pour les autres titres, si la juste valeur n'est pas estimable de façon fiable, elle correspond au coût d'acquisition net des dépréciations éventuelles.

Une dépréciation est constatée en cas de signes objectifs de dépréciation des actifs autres que ceux classés en transaction. Sauf exception, le Groupe considère qu'une baisse significative ou durable est présumée lorsque l'instrument de capitaux propres a perdu 20% au moins de sa valeur sur une période de 6 mois consécutifs.

Ce critère de baisse significative ou durable de la valeur du titre est une condition nécessaire mais non suffisante pour justifier

l'enregistrement d'une provision. Cette dernière n'est constituée que dans la mesure où la dépréciation se traduira par une perte probable de tout ou partie du montant investi. La reprise de cette perte de valeur par le compte de résultat ne peut intervenir qu'au moment de la cession des titres, toute reprise antérieure étant comptabilisée en capitaux propres.

3.16.3 - Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur sur les lignes instruments dérivés en actifs financiers courants ou non courants ou passifs financiers courants ou non courants. L'impact comptable des variations de juste valeur de ces instruments dérivés peut se résumer de la manière suivante :

Application de la comptabilité de couverture :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants au bilan, la partie couverte de ces éléments est évaluée à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en résultat et compensée pour la part efficace par les variations symétriques de juste valeur des instruments dérivés ;
- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la part efficace de la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée directement en capitaux propres et la part inefficace impacte les autres produits et charges financiers ;
- pour la couverture d'investissement net à l'étranger, le gain ou la perte résultant de la couverture sera différé en capitaux propres jusqu'à la cession totale ou partielle de l'investissement.

Dans le cas où la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en résultat.

3.17. Valeurs mobilières de placement

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers: comptabilisation et évaluation », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat (en autres produits et charges financiers). Pour les placements de juste valeur sont vente, les variations de juste valeur sont comptabilisées directement dans les capitaux propres ou en résultat (en autres produits et charges financiers) dans le cas d'indication objective d'une dépréciation plus que temporaire de la valeur mobilière ou en cas de cession.

3.18. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur). Les placements dans des actions cotées, les placements dont l'échéance initiale est à court ou moyen terme sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs d'activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

Les découverts bancaires liés à des opérations de financement sont également exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

3.19. Décomptabilisation des actifs financiers

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 « Instruments financiers: informations à fournir et présentation » est sorti du bilan en tout ou partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

3.20. Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill. Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale. Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale. Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible; et

- (b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

3.21. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays (essentiellement le Maroc pour le Groupe). Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs...

A compter du 1er janvier 2007, les gains et pertes résultant des changements d'hypothèses actuarielles ne sont reconnus que lorsqu'ils excèdent 10% de la valeur de l'engagement actualisé. La fraction excédant

10 % est alors étalée sur la durée de vie active moyenne résiduelle des salariés.

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant toute la période de travail des salariés font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

3.22. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le Groupe a établi un plan formalisé et détaillé dont l'annonce a été faite aux parties concernées. Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en autres charges d'exploitation. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation du site en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation dudit site.

Les coûts engagés pour limiter ou prévenir des risques environnementaux et engendrant des avantages économiques futurs, tels que l'allongement des durées de vie des immobilisations, l'accroissement de la capacité de production et l'amélioration du niveau de sécurité, sont immobilisés.

Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite liée à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressource, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan).

Lorsque le Groupe ne dispose pas d'un échéancier de reversement fiable ou lorsque l'effet du passage du temps est non significatif, l'évolution de ces provisions se fait sur la base des coûts non actualisés. Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges de la période où ils sont encourus.

3.23. Frais d'augmentation de capital

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur les primes d'émission, de fusion ou d'apport.

3.24. Passifs financiers

3.24.1 - Dettes financières

Les emprunts et autres passifs financiers porteurs d'intérêt sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Les frais et primes d'émission viennent impacter la valeur à l'entrée et sont étalés sur la durée de vie de l'emprunt via le taux d'intérêt effectif.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

3.24.2 - Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers concernent essentiellement les dettes fournisseurs et les autres créditeurs. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

3.25. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires du Groupe sont composés principalement des natures suivantes de chiffre d'affaires :

- ventes de marchandises ;
- ventes de biens et services produits ;
- revenus locatifs.

Un produit est comptabilisé en produits des activités ordinaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les produits des loyers sont comptabilisés de façon linéaire sur les durées fermes des baux. En conséquence, les dispositions particulières et avantages définis dans les contrats de bail (franchise, droit d'entrée...) sont étalés sur la durée ferme du bail.

Les remises commerciales ou rabais pour quantité sont comptabilisées en déduction du revenu à l'exception des actions commerciales prenant la forme d'attribution de produits gratuits qui sont comptabilisés dans le coût des ventes et provisionnés conformément aux dispositions d'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ».

En général, les produits des activités ordinaires relatifs à la vente de biens et d'équipements sont comptabilisés lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe.

3.26. Autres produits de l'activité

Les autres produits liés à l'activité incluent des produits à caractère non récurrent ou non directement liés aux opérations décrites dans le paragraphe « chiffre d'affaires ».

3.27. Coût de l'endettement net

Il inclut les charges et produits d'intérêts sur les emprunts bancaires, les emprunts obligataires et les autres dettes financières (y compris dettes sur contrat de location financement).

Les coûts d'emprunts qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif sont incorporés dans le coût de cet actif.

3.28. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

3.29. Information sectorielle

Le Groupe Sonasid intervient principalement dans le secteur de la sidérurgie. L'activité est intégrée verticalement et le groupe de produits commercialisés par le Groupe ne comportent pas des risques et une rentabilité sensiblement différents.

Par ailleurs, la quasi-totalité de son activité est réalisée au Maroc.

De ce fait, aucun niveau d'information sectorielle ou par zone géographique n'a été retenu.

3.30. Liste des normes et interprétations non applicables au Groupe

3.30.1 - Liste des principales normes et interprétations non applicables au Groupe au 31 Décembre 2013

- IFRS 2, Paiement fondé sur des actions ;
- Amendements aux normes IFRS 1 et IAS 27 relatifs au coût d'un investissement lors de la première adoption des normes IAS/IFRS ;
- IAS 26, Comptabilité et rapports financiers des régimes de retraite ;
- IAS 39 et IFRS 7 (révisées) : concernant le reclassement de certains actifs financiers évalués à la juste valeur vers la catégorie des actifs mesurés au coût ;
- Amendement à la norme IAS 39 et à l'interprétation IFRIC 9, relatif aux dérivés incorporés ;
- IFRIC 2, Parts sociales des entités coopératives et instruments similaires ;
- IFRIC 7, Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29 ;
- IFRIC 8, Champ d'application de la norme IFRS 2 - Paiements fondés sur des actions ;
- IFRIC 11, Actions propres et transactions intragroupes ;
- IFRIC 13, Programmes de fidélisation des clients ;
- IFRIC 14, IAS 19 - Limitation d'un actif au titre de prestations définies, obligation de financement minimum et leur interaction ;
- IFRIC 16, Couverture d'un investissement net à l'étranger ;
- IFRIC 18, Transferts d'actifs de la part des clients : les seuls contrats du Groupe ONA comportant des transferts d'actifs corporels ou de trésorerie étant traités conformément aux dispositions d'IFRIC 12,

cette interprétation est non applicable pour le Groupe au 31 décembre 2009 ;
- SIC 7, Introduction de l'Euro.

3.30.2 - Liste des normes appliquées au 31 Décembre 2013 mais non publiées lors de la préparation du bilan d'ouverture au 1er janvier 2006

- Amendement de IAS 1, Présentation des états financiers entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 : En application de la norme IAS 1 révisée, le « bilan » est désormais appelé « état de la situation financière consolidée » et les changements provenant de transactions avec les propriétaires sont présentés séparément des transactions avec les propriétaires de participations ne donnant pas le contrôle dans le tableau de variation des capitaux propres qui est désormais présenté dans les états de synthèse ;
- Amendement à la norme IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir - amélioration des informations à fournir ;
- IAS 23 révisée « Coûts d'emprunt » ;
- Amendements aux normes IAS 32 et IAS 1, Instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation ;
- IAS 41, Agriculture, cette norme s'applique au Groupe à partir du 1er janvier 2009 suite à la création de la société « Lait Plus » ;
- IFRS 7, Informations à fournir sur les instruments financiers, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007 ;
- IFRS 8, Secteurs opérationnels ;
- IFRIC 10, Dépréciation de certains actifs et comptes intermédiaires, interprétation entrée en vigueur pour les exercices annuels ouverts à compter du 1er novembre 2006 ;
- IFRIC 12, Accords de concession de services applicable suite à une concession accordée au Groupe ;

- IFRIC 15, Accords pour la construction d'un bien immobilier : l'application de cette interprétation ne modifie pas le traitement comptable retenu par le Groupe pour les programmes de construction immobilière appliqué antérieurement à l'entrée en vigueur d'IFRIC 15.

3.30.3 - Liste des normes et interprétations publiées par l'IASB/IFRIC mais non encore approuvées par l'Union Européenne

- IFRS pour les PME ;
- Améliorations annuelles (2011-2013) ;
- Améliorations annuelles (2010-2012) ;
- Amendements à IAS 19, Régime à prestation définies : Contribution des membres du personnel (Phase 1 : Classification et évaluation des actifs financiers) ;
- Compléments à IFRS 9, Instruments financiers (Phase 1 : Option à la juste valeur pour les passifs financiers) et amendements à IFRS 9, IFRS 7 et IAS 39 ;
- IFRS 14, Comptes de report réglementaires ;
- IFRIC 21, Droits ou taxes.

Note 4 : Évolution du périmètre de consolidation au cours de l'exercice

4.1. Cessions

Le Groupe n'a cédé aucune entité au cours de l'année 2013.

4.2. Acquisitions

Le Groupe n'a pas procédé à aucune acquisition d'entités au cours de l'année 2013.

Note 5 : Informations sectorielles

Le Groupe Sonasid intervient principalement dans le secteur de la sidérurgie. Par ailleurs, la quasi-totalité de son activité est réalisée au Maroc. De ce fait, le Groupe Sonasid n'a retenu aucun niveau d'information sectorielle ou par zone géographique.

Note 6 : Chiffre d'Affaires

Les produits des activités ordinaires du Groupe Sonasid se décomposent de la manière suivante :

En Millions de MAD	2013	2012
- Chiffre d'affaires	4 704,6	4 775,1
- Autres produits de l'activité	138,7	(67,4)
Total produits des activités ordinaires	4 843,3	4 707,7

Le chiffre d'affaires se décompose globalement comme suit :

En Millions de MAD	2013	2012
- Ventes de Marchandises en l'état	9,3	16,8
- Production vendue de biens et services	4 695,3	4 758,3
Chiffre d'affaires	4 704,6	4 775,1

Note 7 : Achats et autres charges externes

Les achats et les autres charges externes se décomposent comme suit :

En Millions de MAD	2013	2012
Achats revendus de marchandises	(0,9)	(8,8)
Achats consommés de matières et fournitures	(3 877,4)	(4 078,8)
Achats	(3 878,3)	(4 087,6)
Loyers opérationnels	(8,2)	(11,5)
Entretien et réparations	(9)	(10,9)
Rémunération de personnel extérieur à l'entreprise	(7,5)	(107,4)
Transport	(93,6)	(153,1)
Charges externes diverses	(164,0)	(291,1)
Autres charges externes	(282,3)	(4 378,7)
Total Achats et Autres charges externes	(4 160,6)	(4 378,7)

Note 8 : Frais de personnel et effectifs

8.1. Frais de personnel
Les charges de personnel de l'année 2012 sont détaillées, ci-dessous, par nature de coût :

En Millions de MAD	2013	2012
Salaires et traitements	(148,6)	(153,4)
Autres charges sociales	(45,7)	(48,0)
Dotations nettes aux provisions pour avantages du personnel	(5,3)	(5,8)
Total	(199,6)	(207,2)

8.2. Effectifs moyens

Les effectifs moyens des entreprises consolidées par intégration globale se ventilent comme suit :

	2013	2012	Var %
Cadres	95	93	2%
Non cadres	1069	1030	4%
Intérimaires	66	20	230%
Autres	5	15	-67%
Total	1235	1158	7%

8.3. Rémunérations des organes d'administration et de direction

L'information relative à la rémunération des organes d'administration et de direction figure dans la Note 29 relative aux parties liées.

Note 9 : Amortissements et provisions d'exploitation

Les variations d'amortissements et de provisions ayant un impact sur le résultat d'exploitation courant pour les périodes closes les 31 Décembre 2013 et 31 Décembre 2012 se décomposent comme suit :

En Millions de MAD	2013	2012
Amortissements nets impactant le résultat d'exploitation courant		
Immobilisations incorporelles	(2,4)	(3,8)
Immobilisations corporelles	(172,3)	(169,8)
Sous-total	(174,7)	(173,6)
Provisions et Pertes de valeur nettes impactant le résultat d'exploitation courant		
Stocks	(23,0)	(14,2)
Créances	(18,1)	(10,2)
Provisions pour risques et charges	(10,9)	(0,7)
Sous-total	(52,0)	(25,1)
Total	(226,7)	(198,7)
Dont Amortissements et provisions des activités poursuivies	(226,7)	(198,7)
Dont Amortissements et provisions des activités non poursuivies	(0,0)	(0,0)

Une description des variations d'amortissement et de perte de valeur des immobilisations est incluse dans les notes 14 et 15 de ces états financiers.
Le détail des variations des pertes de valeur relative aux stocks et aux créances est inclus dans les notes 17 et 18 de ces états financiers.
Les mouvements de provisions pour risques et charges sont détaillés dans la note 21 de ces états financiers.

Note 10 : Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation s'analysent de la façon suivante :

En Millions de MAD	2013	2012
Cession d'actifs		4,9
Résultats sur dérivés de change - Trading	(1,2)	0,0
Autres produits et charges d'exploitation non courants*	0,0	(19,4)
Total produits et charges d'exploitation non courants	(5,2)	(14,5)

* Ce poste est détaillé dans le tableau suivant

10.1. Autres produits et charges d'exploitation non courants

En Millions de MAD	2013	2012
Autres produits non courants	29,4	10,5
Autres charges non courantes	(33,4)	(29,9)
Total autres produits et charges d'exploitation non courants	(4,0)	(19,4)

10.2. Résultats sur dérivés

Ce poste enregistre principalement la variation de juste valeur des dérivés de change en Trading.

Note 11 : Résultat financier

Les résultats financiers au 31 Décembre 2013 et Décembre 2012 se décomposent de la façon suivante :

En Millions de MAD	2013	2012
Produits d'intérêts	3,6	1,7
Charges d'intérêts	(31,3)	(36,8)
Reprises des pertes de valeur	(0,2)	3,6
Gains et pertes de change	(0,2)	(3,6)
Autres charges financières	(0,2)	(3,6)
Autres produits et charges financiers	(28,0)	(31,5)
Résultat financier		

Le poste « produits d'intérêts » comprend essentiellement les intérêts sur les placements des excédents de trésorerie.
Le poste « charges d'intérêts » comprend essentiellement les intérêts bancaires sur le CMT et les intérêts sur comptes courants du groupe.

Le poste « Autres charges financières » est lié à l'impact de l'actualisation des provisions pour risques et charges conformément à IAS 37.

Note 12 : Impôts

12.1. Charge d'impôt

12.1.1 - Reconnue en compte de résultat

La charge d'impôt pour les exercices clos les 31 Décembre 2013 et 2012, s'analyse comme suit :

En Millions de MAD	2013	2012
Charge d'impôt courant		
Charge de l'exercice	(44,0)	(25,2)
Ajustement de la charge d'impôt provenant d'exercices antérieurs	0,0	0,0
	(44,0)	(25,2)
(Charges) / produits d'impôts différés		
Variations des différences temporaires	(34,5)	58,4
Variations des taux d'imposition	(9,6)	38,2
Variation des déficits fiscaux antérieurs	(24,9)	20,1
	(34,5)	58,4
(Charge) / Produit total d'impôt	(78,5)	33,2

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme aux administrations fiscales au titre de la période.

12.1.2 - Impôts différés comptabilisés au bilan

En Millions de MAD	ACTIF		PASSIF		NET	
	31 déc 13	31 déc 12	31 déc 13	31 déc 12	31 déc 13	31 déc 12
Impôts différés						
Provenant des différences temporaires	7,1	10,3	208,0	219,4	(200,9)	(209,1)
Provenant des déficits fiscaux	0,0	25,0				25,0
Provenant des crédits d'impôt		24,3				24,3
Total	7,1	59,6	208,0	219,4	(200,9)	(159,8)

12.1.3 - Preuve d'impôt

En Millions de MAD	2013	2012
Résultat net de l'ensemble consolidé	83,6	(94,3)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(44,0)	(25,2)
Résultat net de l'ensemble consolidé (hors S.M.E)	(78,5)	58,4
Impôt sur les bénéfices	162,1	(127,5)
Total charge fiscale	(48,4%)	(26,0%)
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts (hors S.M.E)	2,8	4,1
Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale / Résultat comptable avant impôts)	1,7	0,9
Impôt sur différences permanentes	(25,4)	
Régularisation sur IS (a)	48,6	38,2
Cotisation minimale		
Autres différences (b)		
Charge fiscale recalculée	0,3	0,3
Taux d'impôt légal au Maroc (Charge fiscale recalculée / Résultat comptable avant impôts)		

Note 13 : Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

	2013	2012
Nombre moyen pondéré:		
- d'actions ordinaires émises	3 900 000	3 900 000
- d'actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat	-	-
- d'actions d'auto détention	-	-
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action	3 900 000	3 900 000
Nombre d'instruments dilutifs		
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action	3 900 000	3 900 000

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

Le résultat de base par action est de 22,05 Dirhams au 31 Décembre 2013 contre (23,89) Dirhams au 31 Décembre 2012.

Exercices clos le 31 Décembre	2013	2012
Résultat net de l'exercice imputable aux actionnaires de la société-mère	86,0	(93,2)
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action	3 900 000	3 900 000
Résultat de base par action des activités poursuivies	22,05 MAD	(23,89) MAD
Résultat dilué par action des activités poursuivies	22,05 MAD	(23,89) MAD

Note 14 : Immobilisations incorporelles

En Millions de MAD	Logiciels	Concessions brevets et droits similaires	Autres	Total
Valeurs brutes				
Au 1 ^{er} janvier 2012	37,5	2,5	0,8	40,8
Acquisitions				
Autres mouvements			3,3	3,3
Au 31 décembre 2012	37,5		3,3	40,8
Au 1 ^{er} janvier 2013	37,5		(2,2)	(1,1)
Acquisitions	1,1		1,1	2,2
Autres mouvements	38,6			38,6
Au 31 décembre 2013	38,6			38,6
Amortissements et pertes de valeurs				
Au 1 ^{er} janvier 2012	(32,4)		(3,8)	(36,2)
Amortissements				
Autres mouvements			(36,2)	(36,2)
Au 31 décembre 2012	(32,4)		(3,8)	(36,2)
Au 1 ^{er} janvier 2013	(36,2)		(2,4)	(38,6)
Amortissements				
Autres mouvements			(38,6)	(38,6)
Au 31 décembre 2013	(36,2)		(2,4)	(38,6)
Valeurs nettes				
Au 31 décembre 2012	4,6	1,3	0,0	5,9
Au 31 décembre 2013	4,6	1,3	0,0	5,9

Les amortissements et les pertes de valeur de la période sont comptabilisés au niveau des amortissements et provisions d'exploitation.

Note 15 : Immobilisations corporelles et immeubles de placement

En Millions de MAD	Terrains	Construction	Matériel et outillage	Immobilisations en cours	Autres	Total
Valeurs brutes						
Au 1 ^{er} janvier 2012	151,9	609,5	3 019,1	236,7	51,7	4 068,9
Acquisitions	53,7	59,9	3,7	53,3	0,4	171,0
Cessions	(1)	(2,7)		(83,8)		(3,7)
Autres mouvements	59,1	666,7	24,7	206,2	52,1	4 236,2
Au 31 décembre 2012	263,7	666,7	3 047,5	206,2	52,1	4 236,2
Au 1 ^{er} janvier 2013	263,7	666,7	3 047,5	206,2	52,1	4 236,2
Acquisitions		0,05	0,3	81,7	0,15	82,2
Cessions	(0,01)	(1,9)	(1,0)	(1,7)	(0,5)	(5,01)
Autres mouvements	(0,1)	37,5	171,2	(209,9)	2,3	1,0
Au 31 décembre 2013	263,6	702,3	3 218,0	76,4	54,0	4 314,4
Amortissements et pertes de valeurs						
Au 1 ^{er} janvier 2012		(16,9)	(259,2)	(1 731,6)	0,0	(43,3)
Amortissements		(4,2)	(37,7)	(124)	(3,9)	(169,8)
Cessions		0,1	1,0			1,1
Autres mouvements					0,0	(47,2)
Au 31 décembre 2012		(21,0)	(295,9)	(1 855,6)	0,0	(2 219,7)
Au 1 ^{er} janvier 2013		(21,0)	(295,9)	(1 855,6)	0,0	(2 219,7)
Amortissements		(3,8)	(38,5)	(127,3)	0,0	(2,7)
Cessions		0,01	0,6	0,75	0,0	0,4
Autres mouvements					0,0	1,8
Au 31 décembre 2013		(24,8)	(333,9)	(1 982,2)	0,0	(49,3)
Valeurs nettes						
Au 31 décembre 2012	242,7	370,8	1 191,9	206,2	4,9	2 016,5
Au 31 décembre 2013	238,8	368,4	1 235,8	76,4	4,7	1 924,1

Immeubles de placement

Le Groupe ne dispose pas d'immeubles de placement au 31 décembre 2013.

Note 16 : Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers du Groupe se décomposent en valeur nette comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-13	31-déc-12
Part non courante		
- instruments financiers dérivés	40,1	40,7
- actifs disponibles à la vente		40,7
- prêts et créances	40,1	
Total		12,2
Part courante		
- instruments financiers dérivés	12,2	
- actifs disponibles à la vente		12,2
- prêts et créances	12,2	
Total	52,3	52,9
Total autres actifs financiers		

16.1. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés concernent les couvertures de charge à terme qualifiés de Trading.

16.2. Prêts et créances

Les prêts et créances se décomposent en valeur nette comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-13	31-déc-12
Part non courante		
- prêts au personnel	0,0	0,6
- Dépôts et cautionnements	40,1	40,1
Total	40,1	40,7

Note 17 : Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-13	31-déc-12
Stocks de marchandises	0,0	0,0
Stocks de matières et fournitures consommables	402,6	381,3
En-cours de production	117,9	112,8
Stocks de produits finis intermédiaires	484,0	350,4
Total des stocks en valeur brute	1004,5	844,5
Montant de la perte de valeur en début de période	(80,5)	(63,4)
Perte de valeur constatée sur la période	(25,4)	(17,1)
Reprise de perte de valeur suite à des sorties et des cessions	2,3	
Reprise de perte de valeur devenue sans objet	0,0	
Autres mouvements		
Montant de la perte de valeur en fin de période	(103,6)	(80,5)
Total Stocks, net	901,0	764,0

Note 18 : Créances clients et autres débiteurs

La valeur brute et la valeur de réalisation des créances clients et autres débiteurs au 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

En Millions de MAD	31-déc-13	31-déc-12
Clients et comptes rattachés, part > 1 an		895,0
Créances sur cession d'actifs, part > 1 an		(124,5)
Dépréciation clients et comptes rattachés, part > 1 an		
Dépréciation créances sur cession d'actifs, part > 1 an		
Total autres débiteurs non courants	1126,9	770,5
Clients et comptes rattachés	(142,6)	8,2
Dépréciation clients et comptes rattachés	984,3	0,8
Total Créances clients	9,4	175,8
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes	0,7	0,2
Personnel - débiteur	176,8	
Etat - débiteur	0,6	
Comptes d'associés débiteurs		11,0
Créances sur cession d'actifs	12,3	1,0
Autres débiteurs	2,1	
Compte de régularisation - Actif		
Total Autres débiteurs courants	201,9	197,0

Note 19 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme en instruments monétaires. Ces placements, d'échéance inférieure à douze mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

En Millions de MAD	31-déc-13	31-déc-12
Titres et valeurs de placement	32,4	227,6
Banque	0,2	12,0
Autres comptes de trésorerie	32,6	239,6

Note 20 : Capitaux propres

20.1. Politique de Gestion du capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation, afin de servir un rendement aux actionnaires, de procurer des avantages aux autres partenaires et de maintenir une structure de capital optimale afin de réduire le coût du capital. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit :

- ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires ;
- rembourser du capital aux actionnaires ;
- émettre de nouvelles actions ; ou
- vendre des actifs pour réduire le montant des dettes.

Le Groupe utilise différents indicateurs, dont le levier financier (endettement net / capitaux propres), qui fournit aux investisseurs une vision de l'endettement du Groupe comparativement au total des capitaux propres. Ces fonds propres incluent notamment la réserve des variations de valeur des couvertures des flux de trésorerie et la réserve de variation de valeur des actifs financiers disponibles à la vente (AFS).

20.2. Variation des capitaux propres part du Groupe

En Millions de DHS	31-déc-13	31-déc-12
Capitaux propres consolidés en début d'exercice	2176,8	2265,8
Dividendes versés	(0,1)	0
Autres variations		4,2
Augmentation de capital	86,0	(93,2)
Résultat net (Part du Groupe) de la période	2261,9	2176,8
Capitaux propres consolidés Part du Groupe		

20.3. Variation des réserves Groupe

Les réserves se décomposent de la façon suivante :

En Millions de MAD	31-déc-13	31-déc-12
Réserve légale	39,0	39,0
Réserve de conso Groupe	51,6	108,0
Autres réserves Groupe	830,8	789,8
Autres réserves	845,7	845,7
Report à nouveau	18,0	95,9
Réserves Groupe	1784,4	1878,4

- La réserve de consolidation Groupe est passée de 108,0 MMAD en 2012 à 51,6 en 2013.
- Les autres réserves Groupe comprennent l'impact de la première adoption des normes IAS/IFRS. Leur variation entre 2012 et 2013 a pour origine les impacts des retraitements IFRS du résultat au 31 Décembre 2013.
- Les autres réserves comprennent les réserves réglementées et les réserves facultatives de la société Sonasid.

20.4. Variation des intérêts minoritaires

En Millions de MAD	31-déc-13	31-déc-12
Intérêts minoritaires en début d'exercice	4,4	5,6
Dividendes versés		
Autres variations	(2,5)	(1,2)
Résultat de l'exercice	1,9	4,4
Intérêts minoritaires		

Note 21 : Provisions

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-13	31-déc-12
Litiges	1,9	4,9
Autres risques	96,5	82,5
Total	98,4	87,4
Dont :		83,6
- Part non courante	94,7	3,8
- Part courante	3,7	

La variation de ces provisions entre 2012 et 2013 s'analyse comme suit :

En millions de MAD	Solde au 1er janvier 2013	Dotations de l'exercice	Reprise provisions	Solde au 31 décembre 2013
Litiges	4,9	14,0	(3,0)	1,9
Autres risques	82,5	14,0	(3,0)	96,5
Total	87,4	14,0	(3,0)	98,4
Dont :				94,7
- Part non courante	83,6	14,0	(2,9)	3,7
- Part courante	3,8		(0,1)	

Note 22 : Avantages du personnel

En millions de MAD aux	31-déc-13	31-déc-13
Montant des engagements à l'ouverture de l'exercice	7,05	62,16
Coût des services	0,50	2,43
Charge d'intérêt	0,38	3,57
Cotisations des participants	0,00	0,00
Modifications des plans (Coût des services passés)	0,00	0,00
Variations de périmètre / Business Combination (seulement si significatif)	0,00	0,00
Réduction	0,00	0,00
Liquidation de régimes	-0,11	-1,47
Prestations payées	-1,32	2,38
Pertes / Gains actuariels	0,00	0,00
Ecart de Change	0,00	0,00
Autres		
Montant des engagements à la clôture de l'exercice	6,50	69,07

54

Rapport Annuel 2013

En millions de MAD aux	31-déc-13	31-déc-13
Valeur de marché des actifs affectés aux plans à l'ouverture	0,00	0,00
Rendement attendu des actifs	0,00	0,00
Cotisations de l'employeur	0,11	1,47
Cotisations des participants	0,00	0,00
Variations de périmètre / Business Combination (seulement si significatif)	0,00	0,00
Réduction	0,00	-1,47
Liquidation de régimes	-0,11	0,00
Prestations payées	0,00	0,00
Pertes/Gains actuariels	0,00	0,00
Ecart de conversion	0,00	0,00
Autres		
Valeur de marché des actifs affectés aux plans à la clôture	0,0	0,00

En millions de MAD aux	31-déc-13	31-déc-13
Charge de la période	0,50	2,43
Coût des services	0,38	3,57
Charge d'intérêt	0,00	0,00
Rendements attendus des actifs	0,00	0,00
Effet de la limitation des surplus	0,00	0,00
Amortissement du coût des services passés	0,00	0,00
Amortissement des pertes/gains actuariels	0,00	0,00
Réduction	0,00	0,00
Liquidation suppression	0,00	0,00
Autres	0,88	6,00

En millions de MAD aux	31-déc-13	31-déc-13
Engagement net	6,50	69,07
Limitation de l'actif de retraite	0,00	0,00
Coûts des services passés non reconnus	0,00	0,00
Gains/Pertes actuariels non reconnus	0,00	22,30
Actif/Provision net figurant au bilan	6,50	69,07

55

En millions de MAD

Montant (Provisions) au 1er janvier 2013

	Avantages du personnel
Dotations de la période / Charges de la période (y compris reprises de provision)	-69,2
Reprises pour utilisation / Prestations payées	-6,9
Variation de périmètre	1,6
Business combination (seulement si significatif)	0,0
Ecart de conversion	0,0
Autres: Reclassement IFRS 5 (groupes destinés à être cédés)	-1,1
OCI (première application IAS 19 R)	-75,6

Montant (Provisions) au 31 décembre 2013

Note 23 : Dettes financières

Les dettes financières courantes et non courantes du Groupe se décomposent comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-13	31-déc-12
Emprunts auprès des établissements de crédit	49,9	150,0
Dettes de location financement		91,3
Total dettes financières non courantes	49,9	241,3
Emprunts obligataires	146,2	302,1
Emprunts auprès des établissements de crédit	22,4	4,0
Dettes de location financement		
Instruments dérivés de couverture		
Total dettes financières courantes	168,6	306,1
Total	218,5	547,4

Les emprunts courants auprès des établissements de crédit concernent essentiellement les découverts bancaires et autres crédits de trésorerie.

Note 24 : Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs du Groupe se décomposent comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-13	31-déc-12
Dettes fournisseurs non courants		44,3
Compte de régularisation - passif - part > 1 an	41,7	44,3
Total Autres créditeurs non courants	41,7	44,3
Total Fournisseurs et Autres créditeurs non courants	41,7	44,3
En Millions de MAD	31-déc-13	31-déc-12
Fournisseurs et comptes rattachés	883,9	641,4
Clients créditeurs Avances & Acomptes	35,8	47,8
Personnel créditeur	16,5	16,7
Organismes sociaux	5,0	4,7
Etat créditeur	241,3	228,4
Comptes d'associés créditeurs	1,2	1,2
Dettes s/ acquis. d'actifs		
Autres créanciers	5,0	2,2
Compte de régularisation - passif	9,0	5,5
Total Autres créditeurs courants	313,8	306,5
Total Fournisseurs et Autres créditeurs courants	1197,7	947,9

Le compte de régularisation-passif - part > 1 an comprend la part à plus d'un an des subventions d'investissements.

Note 25 : Instruments financiers

25.1. Juste valeur des actifs financiers

En raison de leur caractère court terme, la valeur comptable des créances d'exploitation, de la trésorerie, des comptes courants de trésorerie est une estimation de leur juste valeur.

La juste valeur des autres instruments financiers est déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeurs nationales ou un marché de gré à gré.

Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur est estimée à partir d'autres méthodes de valorisation, telle que la valeur actualisée des flux de trésorerie. En tout état de cause, l'estimation des valeurs de marché se fonde sur une certaine interprétation des informations de marché nécessaires à la valorisation. L'utilisation de différentes estimations, méthodes et hypothèses peut avoir un effet important sur les montants

estimés de juste valeur. Les méthodes utilisées sont les suivantes :

Titres de participation dans des sociétés non consolidées :

- Pour les actions de sociétés cotées, la juste valeur est déterminée sur la base du cours de bourse publié le jour de la clôture considérée.
- Pour les actions de sociétés non cotées, lorsque la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les titres sont valorisés à la quote-part de situation nette IFRS, ou à défaut à la quote-part de la situation nette établie selon les règles marocaines. En l'absence d'information sur la situation nette IFRS ou Maroc Gaap, les titres sont valorisés à leur coût.

Instruments dérivés : la valeur de marché des opérations de taux, de change et de matières est estimée à partir de valorisations provenant des contreparties bancaires ou de modèles financiers communément utilisés sur les marchés financiers, sur la base des données de marché à la date de clôture de l'exercice.

Le tableau ci-après détaille la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers comptabilisés au bilan pour lesquels ces deux valeurs sont identiques :

En Millions de MAD	31-déc-13	31-déc-12
Clients et autres débiteurs	1186,2	967,4
Autres actifs financiers	52,3	52,9
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	32,6	239,6
Total	1069,4	1259,9

25.2. Juste valeur des passifs financiers

En raison de leur caractère court terme, la valeur comptable des concours bancaires courants, des dettes fournisseurs et des emprunts à court terme apparaît comme une estimation de leur juste valeur.

La juste valeur des autres instruments financiers est déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeurs nationales ou un marché de gré à gré.

Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur est estimée à partir d'autres méthodes de valorisation, telle que la valeur actualisée des flux de trésorerie. En tout état de cause, l'estimation des valeurs de marché se fonde sur une certaine interprétation des informations de marché nécessaires à la valorisation. L'utilisation de différentes estimations, méthodes et hypothèses peut avoir un effet important sur les

montants estimés de juste valeur. Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- Dettes de financement : la juste valeur des dettes de financement (emprunts obligataires, dettes auprès des établissements de crédit...) correspond à leur coût amorti (valeur nominale diminuée des frais d'émission de l'emprunt si ces derniers représentent au moins 1% de cette valeur).

- Instruments dérivés : la valeur de marché des opérations de taux et de change est estimée à partir de valorisations provenant des contreparties bancaires ou de modèles financiers communément utilisés sur les marchés financiers, sur la base des données de marché à la date de clôture de l'exercice.

Le tableau ci-après détaille la valeur comptable et la juste valeur des passifs financiers comptabilisés au bilan pour lesquels ces deux valeurs sont identiques :

En Millions de MAD	31-déc-13	31-déc-12
Fournisseurs et autres créditeurs	1239,3	992,2
Dettes financières non courantes	49,9	241,3
Dettes financières courantes	168,6	306,1
Total	1457,8	1539,6

25.3. Gestion des risques

De par ses activités, le Groupe est exposé au risque de change.

Pour réduire et gérer son exposition au risque de variation de change, le Groupe Sonasid utilise des instruments financiers dérivés dans le but de couvrir les expositions budgétaires en devises hautement probables et/ou les engagements fermes à l'importation. Comptablement, ces instruments dérivés ne sont pas qualifiés de couverture.

Ces risques sont contrôlés par une équipe dédiée et indépendante, ayant la faculté le cas échéant de rapporter directement à la Direction Générale.

L'intégralité de ces dérivés est comptabilisée à la juste valeur au bilan.

La juste valeur des instruments dérivés de change se présente comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-13	31-déc-12
Instruments dérivés - actif	12,2	12,2
- change	12,2	12,2
Instruments dérivés - passif		
- change		

Risque de crédit et de contrepartie

Le Groupe est exposé au risque de crédit en cas de défaillance d'une contrepartie. Le Groupe a mis en place des politiques visant à limiter son exposition au risque de contrepartie. Ces politiques reposent sur une sélection rigoureuse des contreparties en fonction de plusieurs critères (ex : actifs et capitaux propres,

notations des agence de notation...), et selon les échéances de transaction.

Les principales mesures prises pour le groupe concernent la limitation du risque de crédit clients. Ainsi, dès début Janvier 2007, le Groupe a souscrit à une Assurance couvrant le Crédit Client.

Note 26 : Contrats de location simple

Le résultat opérationnel courant inclus une charge de loyer relative aux contrats de location simple de **10,3 MMAD** au 31 Décembre 2012 et de **10,3 MMAD** au 31 Décembre 2013.

Ci-joint les engagements de loyers pour les cinq prochaines années :

En Millions de MAD	31-déc-12
2014	10,3
2015	10,3
2016	10,3
2017	10,3
Au-delà de 2017	0

Note 27 : Autres engagements

Engagements donnés

En Millions de MAD	31-déc-13	31-déc-12
Avals, cautions et garanties donnés	48,2	91,9
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués	924,1	390,0
Autres engagements donnés	972,3	481,9
Total		

Engagements reçus

En Millions de MAD	31-déc-13	31-déc-12
Avals, cautions et garanties reçus	140,0	201,4
Nantissement et hypothèques reçus	10,0	10,0
Autres engagements reçus	150,0	211,4
Total		

Note 28 : Passifs éventuels

Le Groupe a des passifs éventuels se rapportant à des garanties bancaires et autres éléments survenant dans le cadre habituel de ses activités. Le Groupe ne s'attend pas à ce que ces éléments donnent lieu à des passifs significatifs. Par ailleurs, le Groupe a d'autres passifs éventuels liés aux lois sur l'environnement (les décrets d'application n'ayant pas encore été promulgués). Toutefois, ces éléments ne devraient pas amener le groupe à comptabiliser un passif.

Note 29 : Parties liées

La rémunération des administrateurs et des membres du comité de direction incluses dans les charges de la période se décompose comme suit :

En Millions de MAD	31-déc-13	31-déc-12
Administrateurs	1,1	1,1
Membres du comité de direction	7,5	10,0
Total	8,6	11,1

Note 30 : Tableau des flux de trésorerie

30.1. Détail de l'incidence de la variation du BFR sur la trésorerie de l'exercice

En Millions de MAD	31-déc-13	31-déc-12
Variation des stocks	(137,0)	154,5
Variation des créances	(218,3)	625,4
Variation des dettes	246,9	(440,0)
Variation du BFR	(108,4)	329,9

30.2. Réconciliation de la trésorerie affichée au bilan et au TFT

En Millions de MAD	31-déc-13	31-déc-12
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32,6	239,6
Trésorerie Passive (Montant inclus dans les dettes courantes envers les établissements de crédit)	(146,1)	(302,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie - bilan	(113,5)	(62,5)
- Titres et valeurs de placement		
Trésorerie et équivalents de trésorerie - TFT	(113,5)	(62,5)

Note 31 : Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis le 31 Décembre 2013.

Note 32 : Périmètre de consolidation au 31 décembre 2013

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis le 31 Décembre 2013.

	31 Décembre 2013			31 Décembre 2012		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
SONASID	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Longometal armature	96,93%	96,93%	IG	96,93%	96,93%	IG

Aux Actionnaires de
SONASID
Casablanca

**RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS SUR LES ETATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS - EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la société SONASID et de ses filiales (Groupe SONASID) comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2013, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 2 263,9 compte tenu d'un bénéfice net consolidé de MMAD 83,5.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés, cités au premier paragraphe ci-dessus, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe SONASID au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 7 mars 2014

Price Waterhouse

Mohamed Haddou-Bouazza

Mohamed Haddou-Bouazza
Associé

Price Waterhouse
101, Boulevard Massira Al Khadra
20100 CASABLANCA
Tél: 022 95 40 40 - 022 77 90 00
Fax: 022 99 11 96 - 022 77 90 90
I.F. 61031195 - 20 30585 CRD 1510613

Ernst & Young

Bachir Tazi

Bachir Tazi
Associé

ERNST & YOUNG
37, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour
Casablanca
Tél: (021) 255 79 40 - Fax: (021) 2 39 02 25

Comptes sociaux

BILAN (actif)

Exercices du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2013		EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)				
• Frais préliminaires				
• Charges à répartir sur plusieurs exercices				
• Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	45 540 611,51	41 525 013,73	4 015 597,78	7 327 366,27
• Immobilisation en recherche et développement				
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	36 964 037,60	34 033 387,24	2 930 650,36	3 992 500,05
• Fonds commercial	7 491 626,49	7 491 626,49		
• Autres immobilisations incorporelles	1 084 947,42		1 084 947,42	3 334 866,22
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	3 741 918 196,56	2 779 703 816,63	962 214 379,93	1 050 669 585,68
• Terrains	108 885 566,04	4 931 416,01	103 954 150,03	104 432 450,65
• Constructions	502 840 845,22	258 319 352,60	244 521 492,62	230 307 208,38
• Installations techniques, matériel et outillage	2 976 308 923,22	2 442 577 374,88	533 731 548,34	508 746 812,47
• Matériel de transport	42 714 415,97	42 714 415,97		116 300,00
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	30 155 531,58	26 632 223,38	3 523 308,20	2 357 496,98
• Autres immobilisations corporelles	4 569 219,59	4 529 033,79	40 185,80	146 445,26
• Immobilisations corporelles en cours	76 443 694,94		76 443 694,94	204 562 871,94
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	98 738 515,20	21 894 141,97	76 844 373,23	98 938 396,56
• Prêts immobilisés	390 423,64	243 850,95	146 572,69	590 305,00
• Autres créances financières	39 853 991,56		39 853 991,56	39 853 991,56
• Titres de participation	58 494 100,00	21 650 291,02	36 843 808,98	58 494 100,00
• Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)				
• Diminution des créances immobilisées				
• Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I (A + B + C + D + E)	3 886 197 323,27	2 843 122 972,33	1 043 074 350,94	1 156 935 348,51
STOCKS (F)				
• Marchandises	895 931 339,87	82 697 642,21	813 233 697,66	667 509 285,39
• Matières et fournitures consommables	378 277 944,47	77 520 053,38	300 757 891,09	289 157 331,91
• Produits en cours	120 682 377,35	51 775 888,83	68 906 488,52	114 859 084,64
• Produits intermédiaires et produits résiduels	92 944 609,58		92 944 609,58	15 531 225,30
• Produits finis	304 026 408,47		304 026 408,47	247 961 643,54
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1 120 939 393,93	75 271 915,97	1 045 667 477,96	823 382 628,42
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	9 339 942,69		9 339 942,69	6 166 238,41
• Clients et comptes rattachés	938 045 348,05	75 271 915,97	862 773 432,08	622 053 461,33
• Personnel - Débiteur	590 110,00		590 110,00	552 647,98
• Etat - Débiteur	128 615 511,24		128 615 511,24	122 575 188,83
• Comptes d'associés	30 646 524,70		30 646 524,70	60 222 169,70
• Autres débiteurs	11 812 181,31		11 812 181,31	10 833 211,86
• Comptes de régularisation-Actif	1 889 775,94		1 889 775,94	979 710,31
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)				
ECART DE CONVERSION - ACTIF (éléments circulants) (I)	603 447,26		603 447,26	1 256 189,02
TOTAL II (F + G + H + I)	2 017 474 181,06	157 969 558,18	1 859 504 622,88	1 492 148 102,83
TRESORERIE - ACTIF				
• Chèques et valeurs à encaisser	32 109 784,50		32 109 784,50	226 728 099,63
• Banques, T.G et C.C.P. débiteurs	32 102 133,36		32 102 133,36	226 697 323,45
• Caisses, Régies d'avances et accreditifs	7 651,14		7 651,14	30 776,18
TOTAL III	32 109 784,50		32 109 784,50	226 728 099,63
TOTAL GENERAL I + II + III	5 935 781 288,83	3 001 092 530,50	2 934 688 758,33	2 875 811 550,97

Arrêté l'Actif du bilan 2013 à la somme de : 2 934 688 758,33
Deux Milliards Neuf Cent Trente Quatre Millions Six Cent Quatre Vingt Huit Mille Sept Cent Cinquante Huit Dirhams Et Trente Trois Centimes

BILAN (passif)

Exercices du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2013		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
CAPITAUX PROPRES			
• Capital social ou personnel ⁽¹⁾		390 000 000,00	390 000 000,00
• moins: actionnaires, capital souscrit non appelé			
= Capital appelé dont versé.....		390 000 000,00	390 000 000,00
• Primes d'émission, de fusion, d'apport		1 604 062,88	1 604 062,88
• Ecart de réévaluation			
• Réserve légale		39 000 000,00	39 000 000,00
• Autres réserves		845 654 313,94	845 654 313,94
• Report à nouveau ⁽²⁾		18 065 640,49	95 880 583,81
• Résultats nets en Instance d'affectation ⁽²⁾			
• Résultat net de l'exercice ⁽²⁾		211 123 322,90	-77 814 943,31
Total des Capitaux propres (A)		1 505 447 340,21	1 294 324 017,32
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)			
• Subventions d'investissement		14 399 999,99	19 322 828,15
• Provisions réglementées pour amortissements dérogatoires		189 598 028,50	251 062 550,56
• Provisions réglementées pour plus-values en instance d'imposition			
• Provisions réglementées pour investissements			
• Provisions réglementées pour reconstitution des gisements			
• Provisions réglementées pour acquisition et construction de logements			
• Autres provisions réglementées			
DETES DE FINANCEMENT (C)			
			150 000 000,00
• Emprunts Obligataires			
• Emprunts auprès des établissements de crédit			150 000 000,00
• Avances de l'Etat			
• Dettes rattachées à des participations et billets de fonds			
• Avances reçues et comptes courants bloqués			
• Fournisseurs d'immobilisations, cautionnements reçus et autres dettes de financement			
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES & CHARGES (D)			
		94 651 112,08	83 619 511,08
• Provisions pour risques		80 651 112,08	83 619 511,08
• Provisions pour charges		14 000 000,00	
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)			
• Augmentation des créances Immobilisées			
• Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)		1 804 096 480,78	1 798 328 907,11
DETES DU PASSIF CIRCULANT (F)			
		1 099 709 440,79	840 423 408,04
• Fournisseurs et comptes rattachés		869 450 299,77	631 895 797,98
• Clients créditeurs, avances et acomptes		3 316 031,23	3 500 000,00
• Personnel - Crédeur		15 726 729,72	15 423 090,91
• Organismes Sociaux		3 619 528,02	
• Etat - Crédeur		199 667 483,79	185 436 580,12
• Comptes d'associés - Crédeurs		112 000,00	112 000,00
• Autres Créanciers		678 868,85	678 868,85
• Comptes de régularisation-Passif		6 130 499,41	2 369 070,18
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)			
		603 447,26	1 256 189,02
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)			
		19 614,03	192 512,16
TOTAL II (F + G + H)		1 100 332 502,08	841 872 109,22
TRESORERIE - PASSIF			
		30 259 775,46	235 610 534,65
• Crédits d'escompte			
• Crédits de Trésorerie		30 000 000,00	230 000 000,00
• Banques (soldes créditeurs)		259 775,46	5 610 534,65
TOTAL III		30 259 775,46	235 610 534,65
TOTAL GENERAL I+II+III		2 934 688 758,33	2 875 811 550,97

(1) capital personnel débiteur (-) (2) bénéficiaire (+); déficitaire (-) 0,00
Arrêté le Passif du bilan 2013 à la somme de : 2 934 688 758,33
Deux Milliards Neuf Cent Trente Quatre Millions Six Cent Quatre Vingt Huit Mille Sept Cent Cinquante Huit Dirhams Et Trente Trois Centimes

Tableau de financement de l'exercice

Exercices du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2013

MASSES	31/12/2013	31/12/2012	Variations a - b	
			Emplois c	Ressources d
1 Financement Permanent	1804 096 480,78	1798 328 907,11		5 767 573,68
2 Moins actif immobilisé	1043 074 350,94	1156 935 348,51		113 860 997,57
3 = FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	761 022 129,84	641 393 558,60		119 628 571,24
4 Actif circulant	1859 504 622,88	1492 148 102,83	367 356 520,05	
5 Moins Passif circulant	1100 332 502,08	841 872 109,22		258 460 392,86
6 = BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	759 172 120,80	650 275 993,61	108 896 127,19	
7 TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = A - B	1850 009,04	-8 882 435,02	10 732 444,06	

	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
• AUTOFINANCEMENT (A)		348 952 384,66		47 451 414,49
• Capacité d'autofinancement		348 952 384,66		47 451 414,49
• - Distributions de bénéfices				
• CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		2 412 084,47		9 407 758,10
• Cession d'immobilisations incorporelles				
• Cession d'immobilisations corporelles		1968 352,16		7 455 673,34
• Cession d'immobilisations financières				
• Récupération sur créances immobilisées		443 732,31		1952 084,76
• AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)				
• Augmentations de capital, apports				
• Subventions d'investissement				
• AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				
(nettes de primes de remboursement)				
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		351 364 469,13		56 859 172,59
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
• ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	81 735 897,89		58 700 988,27	
• Acquisitions d'immobilisations incorporelles	0,00		803 953,70	
• Acquisitions d'immobilisations corporelles	81 735 897,89		57 897 034,57	
• Acquisitions d'immobilisations financières				
• Augmentations des créances immobilisées				
• REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
• REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	150 000 000,00		200 000 000,00	
• EMPLOIS EN NON-VALEURS (H)				
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	231 735 897,89		258 700 988,27	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)	108 896 127,19			205 385 432,42
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	10 732 444,06		3 543 616,73	
TOTAL GENERAL	351 364 469,13	351 364 469,13	262 244 605,00	262 244 605,00

⬆ Augmentations
⬇ Diminutions

État des dérogations

Exercices du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2013

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS.
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

État des changements de méthodes

Exercices du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2013

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS.
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

Tableau des immobilisations autres que financières

Exercices du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2013

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle- même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	5 453 359,32					5 453 359,32		
• Frais préliminaires								
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	5 453 359,32					5 453 359,32		
• Primes de remboursement d'obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	46 632 259,29			1 158 271,02			2 249 918,80	45 540 611,51
• Immobilisation en recherche et développement								
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	35 805 766,58			1 158 271,02				36 964 037,60
• Fonds commercial	7 491 626,49							7 491 626,49
• Autres immobilisations incorporelles	3 334 866,22						2 249 918,80	1 084 947,42
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 661 013 349,86	81 735 897,89		210 946 722,66	1 922 698,96		209 855 074,89	3 741 918 196,56
• Terrains	108 948 765,00				63 198,96			108 885 566,04
• Constructions	467 275 704,03			37 424 641,19	1 859 500,00			502 840 845,22
• Installations techniques, matériel et outillage	2 805 090 499,05			171 218 424,17				2 976 308 923,22
• Matériel de transport	42 714 415,97							42 714 415,97
• Mobilier, matériel de bureau et aménagement	27 851 874,28			2 303 657,30				30 155 531,58
• Autres immobilisations corporelles	4 569 219,59							4 569 219,59
• Immobilisations corporelles en cours	204 562 871,94	81 735 897,89					209 855 074,89	76 443 694,94

Tableau des amortissements

Exercices du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2013

NATURE	Cumul d'amortissement début exercice (1)	Dotation de l'exercice (2)	Amortissements s/ Immobilisations sorties (3)	Cumul d'amortissement fin exercice (4) =1+2-3
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	5 453 359,32		5 453 359,32	
• Frais préliminaires				
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	5 453 359,32		5 453 359,32	
• Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31 813 266,53	2 220 120,71		34 033 387,24
• Immobilisation en recherche et développement				
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	31 813 266,53	2 220 120,71		34 033 387,24
• Fonds commercial				
• Autres Immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 610 343 764,18	170 008 490,61	648 438,16	2 779 703 816,63
• Terrains	4 516 314,35	429 989,82	14 888,16	4 931 416,01
• Constructions	236 968 495,65	21 984 406,95	633 550,00	258 319 352,60
• Installations techniques, matériel et outillage	2 296 343 686,58	146 233 688,30		2 442 577 374,88
• Matériel de transport	42 598 115,97	116 300,00		42 714 415,97
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements	25 494 377,30	113 784,08		26 632 223,38
• Autres immobilisations corporelles	4 422 774,33	106 259,46		4 529 033,79
• Immobilisations corporelles en cours				

Tableau des titres de participation

Exercices du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2013

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	Produits inscrits au C.p.c. de l'exercice 9
LONGOMETAL ARMATURE	INDUSTRIE	60 346 000,00	96,93%	58 494 100,00	36 843 808,98	31/12/2013	38 010 738,66	-76 606 563,84	0
TOTAL		60 346 000,00	0,97	58 494 100,00	36 843 808,98	31/12/2013	38 010 738,66	-76 606 563,84	0,00

Tableau des provisions

Exercices du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2013

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS		REPRISES		Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	d'exploitation	financières	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	7 735 477,44		21 650 291,02			29 385 768,46
2. Provisions réglementées	251 062 550,56			4 269 363,57		189 598 028,50
3. Provisions durables pour risques et charges	83 619 511,08			14 000 000,00		94 651 112,08
SOUS TOTAL (A)	342 417 539,08		21 650 291,02	18 269 363,57		313 634 909,04
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	146 995 882,23	88 264 149,95		77 290 474,00		157 969 558,18
5. Autres provisions pour risques et charges	1 256 189,02		603 447,26		1 256 189,02	603 447,26
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie						
SOUS TOTAL (B)	148 252 071,25	88 264 149,95	603 447,26	77 290 474,00	1 256 189,02	158 573 005,44
TOTAL (A+B)	490 669 610,33	88 264 149,95	22 253 738,28	18 269 363,57	1 256 189,02	472 207 914,47

Tableau des créances

Exercices du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2013

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES		
		plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organismes publics	Montants sur les entreprises liées
DE L'ACTIF IMMOBILISE	40 244 415,20	40 000 564,25		243 850,95			
• Prêts immobilisés	390 423,64	146 572,69		243 850,95			
• Autres créances financières	39 853 991,56	39 853 991,56					
DE L'ACTIF CIRCULANT	1 120 939 393,93		1 045 667 477,96	75 271 915,97	138 687 193,50	30 646 524,70	313 866 035,58
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	9 339 942,69		9 339 942,69				
• Clients et comptes rattachés	938 045 348,05		862 773 432,08	75 271 915,97			313 866 035,58
• Personnel	590 110,00		590 110,00				
• Etat	128 615 511,24		128 615 511,24		128 615 511,24		
• Comptes d'associés	30 646 524,70		30 646 524,70			30 646 524,70	
• Autres débiteurs	11 812 181,31		11 812 181,31		10 071 682,26		
• Comptes de régularisation-Actif	1 889 775,94		1 889 775,94				

Tableau des dettes

Exercices du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2013

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES		
		plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Organismes publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées
DE FINANCEMENT							
• Emprunts obligataires							
• Autres dettes de financement							
DU PASSIF CIRCULANT	1 099 709 440,79		1 099 709 440,79		317 726 701,28	199 667 483,79	1120 000,00
• Fournisseurs et comptes rattachés	869 450 299,77		869 450 299,77		317 726 701,28		2 682 208,58
• Clients créditeurs, avances et acomptes	3 316 031,23		3 316 031,23				
• Personnel	15 726 729,72		15 726 729,72				
• Organismes sociaux	3 619 528,02		3 619 528,02				
• Etat	199 667 483,79		199 667 483,79			199 667 483,79	
• Comptes d'associés	1120 000,00		1120 000,00				1120 000,00
• Autres créanciers	678 868,85		678 868,85				
• Comptes de régularisation - Passif	6130 499,41		6130 499,41				

Tableau des sûretés réelles données ou reçues

Exercices du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2013

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
• Sûretés données					
• Sûretés reçues	7 647 612,38	Hypothèque			
	10 000 000,00	Hypothèque			

(1) Gage: 1 - Hypothèque; 2 - Nantissement; 3 - Warrant; 4 - Autres; 5 - (à préciser) - (2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel) - (3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

Engagements financiers reçus ou donnés Hors opérations de crédit - bail

Exercices du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2013

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
. CAUTIONS ET AVALS	18 233 000,00	61 974 000,00
. AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		
- CREDIT D'ENLEVEMENT	30 000 000,00	30 000 000,00
- CREDITS DOCUMENTAIRES & REMISES DOCUMENTAIRES & ESCOMPTE	804 139 000,00	270 047 414,00
ENGAGEMENT RELATIF AUX AVANTAGES SOCIAUX ACCORDES POSTERIEUREMENT A L'EMPLOI, AUTRES QUE LES RETRAITES	86 230 000,00	86 230 000,00
- ENGAGEMENT DE CESSION DE 12 LOGEMENTS RESTANT A CEDER UNE VALEUR GLOBALE DE	3 070 642,08	3 070 642,08
- ENGAGEMENT DE CESSION DE TERRAIN POUR UNE VALEUR GLOBALE DE	30 629 563,79	30 629 563,79
TOTAL MAD	972 302 205,87	481 951 619,87
ENGAGEMENTS RECUS		
- AVALS ET CAUTIONS		
- CAUTIONS RECUS DES CLIENTS	103 470 000,00	95 450 000,00
- CAUTIONS RECUS DES FOURNISSEURS EN MAD	12 109 689,52	4 000 661,60
- CAUTIONS RECUS DES FOURNISSEURS EN EUR	28 981 035,65	93 792 115,11
- CAUTIONS RECUS DES FOURNISSEURS EN USD	5 535 000,00	15 293 830,05
- CAUTIONS RECUS DES FOURNISSEURS EN SEK		2 357 561,29
- CAUTIONS RECUS DES FOURNISSEURS EN GBP		489 659,90
TOTAL MAD	150 095 725,17	211 383 827,95
TOTAL EURO	28 981 035,65	93 792 115,11
TOTAL USD	5 535 000,00	15 293 830,05
TOTAL SEK	-	2 357 561,29
TOTAL GBP	-	489 659,90



Building a better
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc



Price Waterhouse
101, Bd Massira Al Khadra
20 100 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
SONASID
Route nationale n° 2
El Aaroui – BP 551
Nador

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 19 mai 2011, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société SONASID comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.709.445.368,70 dont un bénéfice net de MAD 211.123.322,90.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse, cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SONASID au 31 décembre 2013 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Casablanca, le 7 mars 2014

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Bachir Tazi
Associé

ERNST & YOUNG
37, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Tél: (212) 022 98 40 40 - Fax: (212) 2 39 02 26

PRICE WATERHOUSE

Mohamed Haddou-Bouazza
Associé

Price Waterhouse
101, Boulevard Massira Al Khadra
20 100 CASABLANCA
Tél: 022 98 40 40 - 022 77 90 00
Fax: 022 99 11 56 - 022 77 90 90
I.F.: 01051195 - R.C. 34533 - C.N.S.S. 1618620

Résolutions / Exercice 2013

Première résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2013 tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 211 123 322,90 MAD.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Deuxième résolution

En conséquence de l'adoption de la résolution ci-dessus, l'Assemblée générale donne aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2013.

Troisième résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 telle qu'elle a été complétée et modifiée par la loi 20-05, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale approuve l'affectation suivante des résultats :

Bénéfice net comptable	211 123 322,90 MAD
- Report à nouveau sur exercices antérieurs	18 065 640,49 MAD
- Bénéfice distribuable	229 188 963,39 MAD
- Dividendes	(-) 226 200 000,00 MAD
- Solde	2 988 963,39 MAD

Elle décide en conséquence de distribuer un dividende global de 226 200 000,00 dirhams, soit 58 dirhams par action et d'affecter au compte « report à nouveau » le solde non distribué, soit 2 988 963,39 dirhams.

Ce dividende sera payé sous déduction de la taxe retenue à la source à compter du 31 juillet 2014 selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

Cinquième résolution

L'Assemblée générale décide d'octroyer aux Administrateurs des jetons de présence au titre de l'exercice comptable 2013 pour un montant brut de 80.000,00 MAD par Administrateur.

Sixième résolution

L'Assemblée générale prend acte de la démission de Mme Farah Oulidi de son mandat d'administrateur et lui donne quitus plein, entier et définitif de sa gestion.

Septième résolution

L'Assemblée générale ratifie la cooptation de M. Jean-Paul Ordioni en qualité d'administrateur, et ce, en remplacement de Mme Farah Oulidi.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

Huitième résolution

L'Assemblée générale prend acte de la démission de M. Enrique de La Rubiera de son mandat d'administrateur et lui donne quitus plein, entier et définitif de sa gestion.

Neuvième résolution

L'Assemblée générale ratifie la cooptation de M. Gerard Ferguson en qualité d'administrateur, et ce, en remplacement de M. Enrique de La Rubiera.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

Dixième résolution

L'Assemblée générale prend acte de la démission de M. Jean-Pierre Mullié de son mandat d'administrateur et lui donne quitus plein, entier et définitif de sa gestion.

Onzième résolution

L'Assemblée générale ratifie la cooptation de Mme Laurence Gnemmi en qualité d'administrateur, et ce, en remplacement de M. Jean-Pierre Mullié.

Son mandat viendra à expiration lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

Douzième résolution

L'Assemblée générale renouvelle les mandats des Commissaires aux comptes :

Cabinet ERNST & YOUNG, SARL au capital de 2.000.000 MAD, 37, Bd. Abdellatif Ben Kaddour - Casablanca représenté par M. Bachir Tazi

& la société PRICEWATERHOUSE SARL au capital de 2.000.000 MAD, 101, Bd. Al Massira Al Khadra - Casablanca représentée par M. Mohamed Haddou Bouazza

pour une période statutaire de trois (3) années, expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Treizième résolution

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales.





SONASID

DIRECTION GÉNÉRALE

Twin Center Tour A - 18^{ème} étage

Angle Bd Zerktouni et Bd El Massira Al Khadra, Casablanca

Tél. : +212 (0) 522 95 41 00

Fax : +212 (0) 522 95 86 43

www.sonasid.ma